

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

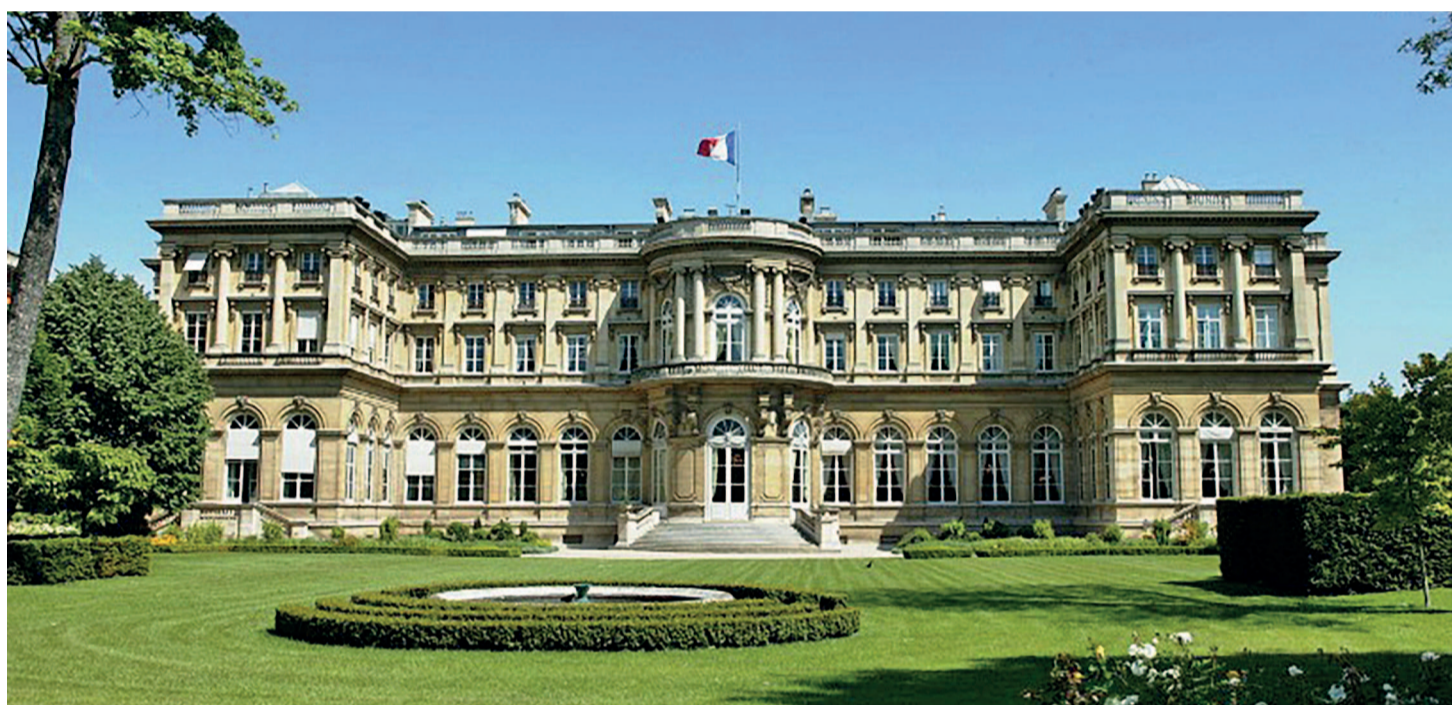
N° 2832 - MARDI 7 FÉVRIER 2017

FRANCE-RDC

Les deux Français disparus à Kinshasa
enfin libres

Alors que l'avocat Stéphane Diboundje a déposé une plainte auprès du Parquet d'Amiens (France) pour statuer sur la détention prolongée des deux sujets français d'origine congolaise disparus à Kinshasa dans la nuit du 17 au 18 novembre après leur interpellation dans le hall de leur hôtel par des éléments de la garde républicaine, l'Agence congolaise de renseignement (ANR) qui les a finalement localisés ne s'est pas fait prier pour les libérer sans condition.

Après près de deux mois d'un emprisonnement qui reste encore mystérieux au regard du peu d'informations dont disposent les juges sur le lieu et les conditions de leur détention, les deux ressortissants français d'origine congolaise ont finalement pu gagner la France le samedi 4 janvier. Leur avocat M^e Caroline Wassermann a indiqué que juste après leur atterrissage à Roissy, ils étaient rentrés directement chez eux à Amiens au nord de la France.



La façade du ministère français des Affaires étrangères

Page 13

ENJEUX SOCIOPOLITIQUES

La RDC, toujours otage des frustrations
mal gérées

Les discussions, qui ont eu lieu au Centre interdiocésain autour de l'arrangement particulier censé fixer les modalités pratiques quant à la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre, n'ont pas touché le fond du problème, celui qui annihile tout effort d'émancipation de la RDC en tant qu'une nation mue par le désir de s'affranchir des liens de sous-développement. Les luttes de repositionnement sur fond d'intérêts mesquins auxquelles se livre la classe politique ont, en effet, relégué au second plan l'équation des frustrations qui, depuis l'aube de temps, gangrène l'espace sociopolitique du pays. Il est plus que temps de mobiliser l'impératif de l'unité nationale pour permettre au pays de retrouver ses marques en tant qu'une nation qui compte. D'autant plus que les efforts consentis jusque-là par le pouvoir pour éteindre ces foyers de frustration n'ont jamais été à la hauteur de l'enjeu, se convainquent les analystes.

Page 12



Les délégués des composantes à la cité de l'UA

CAN U-17

Le Gabon éligible à
l'organisation
du tournoi

Trois mois après l'organisation de la CAN 2017 qui s'est achevée en apothéose le 5 février avec le sacre du Cameroun tombeur de l'Égypte en finale sur le score de deux buts à un, le Gabon s'apprête à abriter du 21 mai au 4 juin 2017 une nouvelle fête du football africain. Il s'agit de la CAN U-17 dont l'organisation vient de lui être confiée en lieu et place de Madagascar qui n'a pas donné suffisamment de gages dans l'organisation de cette compétition réservée aux joueurs cadets du continent.

Plus que jamais, le Gabon passe pour un pays qui sait donner au football ses lettres de noblesse en contribuant, par ses infrastructures, à l'éclosion des talents africains. Cette compétition se disputera entre huit nations réparties en deux groupes. Poule A (Gabon, Guinée, Cameroun, Ghana) et poule B (Mali, Tanzanie, Angola, Niger).

Page 12

Page 13

DÉCÈS D'ÉTIENNE TSHISEKEDI

Franck Diongo appelle les Congolais à reprendre
le flambeau de la lutte

Dans un message du 3 février 2017 envoyé à partir de sa cellule de prison, le député national et président national du Mouvement lumumbiste progressiste (MLP), Franck Diongo, a rappelé aux Congolais et à la Communauté in-

ternationale le combat d'Étienne Tshisekedi. Il a profité de cet hommage rendu à l'illustre disparu pour appeler les Congolais à continuer « son combat pour le changement qu'il aura incarné pendant les quarante dernières

années de sa vie politique ».

Pour le président MLP, l'héritage légué au pays par ce grand baobab ne mourra jamais. À nous, a-t-il déclaré, de reprendre le flambeau : son idéal d'un Congo uni, démocratique et prospère.

Un Congo dont la richesse doit être exploitée rationnellement et au profit de toutes ses populations et non d'une poignée d'opresseurs

ÉDITORIAL

Urgence

Que les spéculations aillent bon train sur la suite qui sera donnée par le gouvernement au rappel à Brazzaville de quinze ambassadeurs n'a rien de surprenant. Sujet sensible entre tous, la représentation du Congo à l'étranger figure de façon évidente au cœur de la stratégie assignée par le chef de l'Etat au gouvernement que dirige le Premier ministre Clément Mouamba. Et comme tout indique aujourd'hui que la politique extérieure devient un enjeu majeur pour notre pays, il va de soi que ce défi ne sera relevé que si un renouvellement en profondeur des acteurs est effectué sans délai.

Ceci étant dit il serait bon que l'Etat, dans le moment même où il procède à ce changement sur le terrain diplomatique, prenne la juste mesure de l'importance que revêt la communication, au sens le plus large du terme, dans le monde très ouvert où nous vivons. S'il observe bien ce qui se passe aujourd'hui sur la scène internationale il constatera que les médias, sous toutes leurs formes, occupent une place essentielle et jouent un rôle décisif dans la construction de l'image d'un pays.

Plus le temps passe plus les techniques de communication se développent et s'affinent, permettant du même coup aux radios, aux télévisions, aux agences de presse, aux quotidiens de faire entendre leur voix sur les cinq continents. Sans sombrer dans le nombrilisme nous en apportons nous-mêmes la preuve chaque jour qui passe grâce à la diffusion sur le web des informations que recueille en continu l'Agence d'information d'Afrique centrale et que sélectionne ensuite notre quotidien, votre quotidien, *Les Dépêches de Brazzaville*.

Il ne nous appartient évidemment pas de dire comment l'Etat devrait s'y prendre pour aider la presse congolaise à mieux se faire entendre dans la sphère internationale, mais le temps nous paraît venu de faire ce que tous les grands pays font aujourd'hui, c'est-à-dire aider celle-ci à accroître son audience. Si le Congo veut que sa voix soit mieux perçue il ne doit pas seulement changer les hommes et les femmes qui le représentent dans les grandes capitales ; il doit également faire en sorte que les médias congolais, publics et privés, soient présents sur le terrain partout où se prennent les grandes décisions. Alors, en effet, ses initiatives seront relayées de façon efficace à l'échelle planétaire.

Les Dépêches de Brazzaville

CRISE DU POOL

Le Pulp plaide pour le retour de la paix

Le Parti pour l'unité, la liberté et le progrès (Pulp) a tenu sa 3^{ème} session ordinaire le 4 février à Brazzaville, sous la direction de son président, Jean Didace Médard Moussodia. A l'issue des travaux, les participants ont adopté une motion dans laquelle ils invitent le gouvernement à tout mettre en œuvre afin de restaurer définitivement la paix dans le département du Pool.



Le secrétaire général du Pulp saluant le nouveau bureau (photo adiac)

Plusieurs points figuraient à l'ordre du jour de cette session. Les cadres et dirigeants du Pulp ont d'abord fait une analyse diagnostique de la situation politique dans le pays. Ils ont de ce fait examiné en profondeur la crise qui sévit dans le département du Pool depuis plusieurs mois déjà, pour laquelle les populations continuent de subir les affres, avant de condamner avec véhémence ces agissements. Ils ont à cet effet demandé au pouvoir public de prendre les dispositions nécessaires et adéquates en vue de pacifier définitivement cette zone et de rétablir la paix. « Sur la crise du Pool, les participants ont condamné avec véhémence les actes perpétrés dans cette partie du pays, sollicitent du gouvernement des initiatives idoines afin de mettre fin à cette situation qui n'a que trop duré »,

relève le communiqué final des asises. Poursuivant l'ordre du jour de la session, les membres du Pulp ont aussi planché sur la participation de leur parti aux différentes élections qui pointent à l'horizon. A cet effet, il a été mis en place une commission spéciale nationale d'investiture qui devra coordonner l'ensemble du processus afin de mieux préparer lesdites échéances. Par ailleurs, pour le meilleur suivi de ce processus électoral, les participants ont convenu de mettre sur pied, très prochainement, une équipe dynamique de suivi des campagnes électorales. L'objectif visé par le parti est de préparer avec plus de sûreté et de sérénité, ces différents scrutins en vue de conforter sa position. Ils ont enfin examiné et adopté le programme d'activités 2017. Ce-

lui-ci prévoit entre autres, la restructuration des instances du parti dans tout le pays ; l'implantation du Pulp dans tous les départements du Congo, conformément aux recommandations de la nouvelle loi sur les partis politiques.

Suivi des recommandations du dialogue de Sibiti

La 3^{ème} session ordinaire du Pulp a aussi jété un regard sur le suivi des recommandations prises à l'issue du dialogue national de Sibiti. Ils se sont dit comblés au regard des points déjà mis en application à ce jour. « En ce qui concerne le suivi des recommandations du dialogue national de Sibiti, les participants se sont satisfaits de l'expérimentation du bulletin unique lors de l'élection présidentielle de 2016 et souhaitent que cet élan soit plus manifeste lors des scrutins attendus cette année 2017 », souligne le communiqué final des travaux, exhortant le gouvernement à appliquer progressivement les recommandations de ce dialogue.

Ils ont en outre marqué leur adhésion au découpage électoral qui, selon eux pourrait corriger les failles constatées lors du dernier découpage, notamment dans les circonscriptions électorales de Madingou, Mfilou ; Ouessou ; Nkayi ; Tsié-tsié et bien d'autres, jugées plus petites par rapport aux autres. En vue d'arrimer le parti à la nouvelle loi électorale, les membres du Pulp ont réaménagé leur bureau exécutif national. Ils ont adopté une motion de soutien au président de la République, Denis Sassou N'Guesso pour lequel ils ont exprimé un soutien indéfectible.

Rappelons que le Pulp est membre de la majorité présidentielle. Il compte actuellement quatre députés à l'Assemblée nationale et plusieurs conseillers. Son secrétaire général est Aimé Christian Wonga.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-presses : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

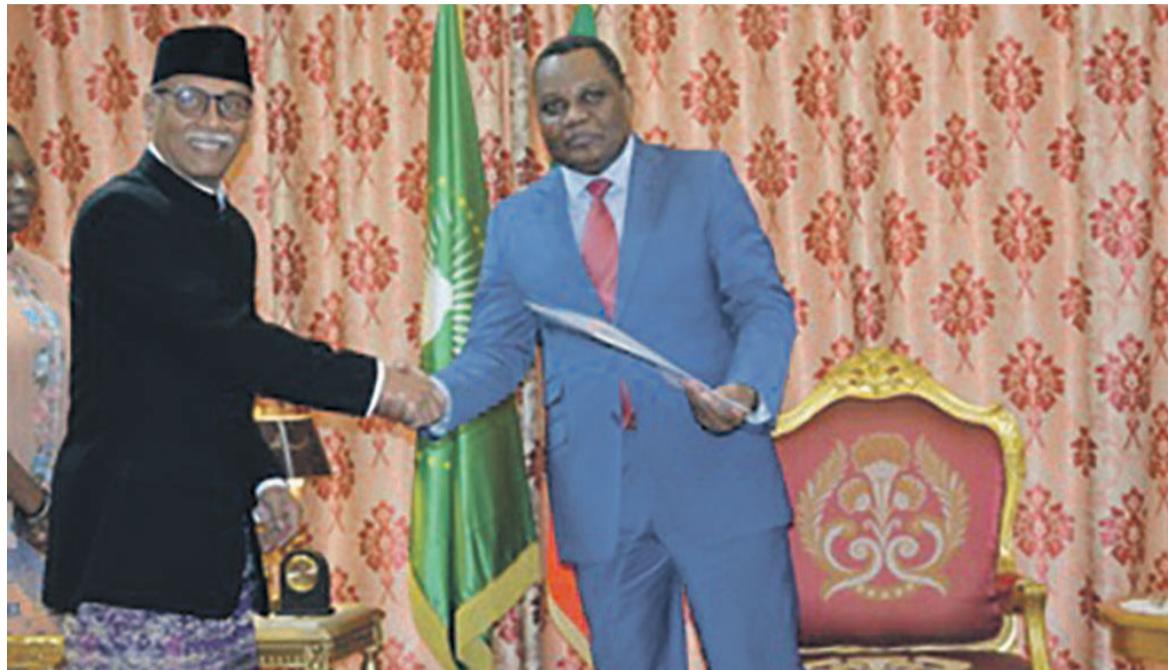
Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DIPLOMATIE

Harry Purwanto nouvel ambassadeur de l'Indonésie au Congo



Poignée de main entre Jean-Claude Gakosso et Harry Purwanto (crédit photo adiac)

Harry Purwanto, ambassadeur de la République d'Indonésie en République du Congo, avec résidence à Abuja a présenté le 4 février les copies figurées de ses lettres de créance au ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'Étranger, Jean-Claude Gakosso.

Agé de 62 ans, le représentant de l'Indonésie au Congo, Harry Purwanto est un diplomate de carrière. Après avoir obtenu sa licence en droit à l'Université de Gadjah Mada, Harry Purwanto a suivi plusieurs formations en diplomatie. Il est entré au ministère des Affaires étrangères de son pays en 1986, et a occupé d'importantes fonctions, dont celles : d'ambassadeur d'Indonésie à Helsinki en Finlande, de chef de mission adjoint de l'ambassade d'Indonésie à Washington DC. Une note du ministère des Affaires étrangères indique que, les relations entre les deux pays sont timides et se limitent à quelques contacts. S'agissant de la coopération, il n'existe aucun cadre juridique réglemant la coopération entre les deux pays, même si

quelques actions ont été réalisées dans le domaine de la formation et de l'éducation.

En effet, le gouvernement Indonésien a offert au gouvernement congolais quatre bourses au titre de l'année académique 2011-2012. En matière d'éducation, et dans le cadre du partenariat avec les pays en développement, le ministère indonésien de l'Éducation et de la culture a également offert 120 bourses de troisième cycle et 10 de niveau licence pour l'année 2015. Cependant, le Congo n'a pu bénéficier de ces offres pour des raisons liées à la langue.

Pour le ministère des Affaires étrangères, l'absence d'un cadre juridique constitue une entrave au développement de la coopération entre les deux pays. On estime qu'il serait souhaitable de

comblar ce vide juridique par la signature d'un accord-cadre de coopération. « L'Indonésie étant un pays émergent dont l'économie repose sur l'exploitation du pétrole et du gaz, les deux pays pourraient coopérer dans le domaine de la recherche, la prospection et la production des hydrocarbures. La coopération pourrait s'étendre sur d'autres domaines tels que l'agriculture, les nouvelles technologies et le développement durable », indique la diplomatie congolaise. Signalons que le Congo et l'Indonésie ont établi leurs relations diplomatiques en 2004. L'ambassade du Congo à Beijing, en Chine, a juridiction sur l'Indonésie. Celle de l'Indonésie à Abuja, au Nigéria, a juridiction sur le Congo.

Dans les prochains jours, le nouvel ambassadeur de l'Indonésie au Congo, Harry Purwanto présentera ses lettres de créance au président de la République.

Yvette Reine Nzaba

Le Liban et le Congo explorent de nouveaux axes de coopération

Le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, a reçu le lundi 6 février, son homologue libanais, Gibran Bassil, en visite de travail de 24 heures au Congo.

Même si le chef de la diplomatie libanaise ne s'est prêté aux questions de la presse, l'on sait que leur entretien a porté sur le renforcement des relations entre Beyrouth et Brazzaville. Les deux parties ont donc eu la possibilité de réaffirmer leur disponibilité d'établir une coopération plus fructueuse dans des domaines d'intérêts communs.

Cette visite a permis de « redynamiser les relations diplomatiques » entre la République du Congo et le Liban, en même temps qu'elle a été « une opportunité d'explorer d'autres axes de coopéra-

tion », indique un communiqué de la direction de l'information et de la documentation du ministère des Affaires des étrangers.

Le Congo et le Liban ont établi leurs relations diplomatiques le 12 avril 2001. Mais la coopération entre les deux pays mérite d'être dynamisée pour plusieurs raisons, selon une source proche du ministère des Affaires étrangères. Ce raffermissement est nécessaire puisqu'en dépit des bonnes relations, les échanges de visites sont rares. De plus, la coopération bilatérale reste timide faute de cadre juridique. Pour tenter de remédier cette situation, la partie congolaise avait soumis en 2015 un projet d'accord-cadre de coopération et un mémorandum sur les consultations politiques.

Il faut cependant signaler qu'un

accord bilatéral dans le domaine du transport avait été paraphé par les autorités aéronautiques des deux pays et attend toujours d'être signé. Cet accord a permis l'ouverture d'une ligne aérienne Brazzaville-Beyrouth assurée par Trans Air Congo (TAC) et Ecair, au moment où cette dernière compagnie avait encore sa flotte disponible. Hormis ce secteur, le Liban possède une grande expérience dans les domaines du commerce, de la construction et des services qui pourraient être bénéfiques pour le Congo.

Notons que le diplomate libanais, Gibran Bassil, a été également reçu le même jour en fin d'après midi par le Premier ministre Clément Mouamba et le président de la République Denis Sassou N'Guesso.

Nestor N'Gampoula

RENCONTRE

L'Université des connaissances africaines présente ses opportunités au Congo

L'Université des connaissances africaines (UCA) a organisé, le 3 février à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères à Brazzaville, ses conversations stratégiques sur le thème : « La pensée stratégique endogène africaine et la nationale stratégique : les nouveaux paradigmes d'émergence africaine »

Après le Cameroun et la République démocratique du Congo, l'UCA a, entre autres, rassemblé des universitaires, hommes politiques, des chefs d'entreprises. Ainsi, plusieurs thèmes ont été développés parmi lesquels : « le rôle de l'université congolaise dans la production des nouveaux paradigmes face à la mondialisation » ; « les propositions de l'UCA pour l'émergence de la zone Cémac : l'économie générale et institutionnelle, le secteur primaire, le secteur secondaire et le secteur tertiaire ». Les autres communications ont porté sur « l'institut africain d'études européennes : comment former des négociateurs rompus sur les questions euro-africaines ? ».

« Nous présentons au public, généralement composé des universitaires, des hommes politiques, des chefs d'entreprises, des solutions par rapport aux difficultés que nous avons identifiées parce que nous savons que les solutions actuelles ne répondent



Patrice Passy ; crédit photo Adiac

ou ne correspondent plus aux besoins émergents des locaux », a expliqué le président de l'UCA, Patrice Passy, qui a présenté la pensée stratégique endogène africaine et de la nationale stratégique.

Expert international en intelligence économique, Patrice Passy travaille au Bureau international du travail (BIT) et dirige un cabinet conseil traitant des questions liées à la mondialisation, à la formation mais aussi à la production des solutions par rapport aux différentes difficultés que les clients rencontrent. « Cette démarche est donc le fruit de notre expérience parce que, ayant l'habitude de réparer, solutionner les différents problèmes, nous pensons qu'il est temps de mettre aussi cette expérience à la disposition soit de l'Etat, soit des partenaires », a-t-il poursuivi.

Selon lui, chaque pays a ses réalités dues, entre autres, aux différences culturelles. Mais, seuls les outils techniques s'appliquent partout, en fonction de la réalité, des budgets et des moyens, de la disponibilité des uns et des autres. D'où le besoin d'être créatif en permanence parce que les réalités ne sont pas les mêmes et différent selon les époques et les situations.

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, qui a présidé la cérémonie d'ouverture au nom du Premier ministre, Clément Mouamba, a également développé le sous-thème : « le rôle de l'université congolaise dans la production des nouveaux paradigmes face à la mondialisation. » « Il est bon que des espaces de production intellectuelle puissent se mettre au service du développement, de la stratégie et de la prospective à côté des universités plus conventionnelles. Je suis très heureux de cela et nous allons voir comment nous allons pouvoir collaborer avec cette université et la faire collaborer avec les universités plus conventionnelles », a-t-il laissé entendre.

Parfait Wilfried Douniama

REVENDEICATION SOCIALE

Les finalistes des écoles professionnelles sollicitent leur intégration à la Fonction publique

Le Socle des diplômés des écoles professionnelles (Sdep) et la Coordination nationale des écoles de formation professionnelle (Cnefp) ont rendu publique, le 04 février à Brazzaville, une déclaration demandant à l'Etat l'intégration à la Fonction publique des finalistes de douze écoles professionnelles.

Selon cette déclaration, le Sdep et la Cnefp souhaitent du gouvernement, le traitement des dossiers d'intégration au plus tard, le 13 février 2017 pour les quotas 2015 et la publication des décrets ainsi que des arrêtés des diplômés des écoles professionnelles avant le 30 mars 2017 pour les quotas 2015.

Ils ont de même souhaité, la publication de la notification, à la date du 28 février, des quotas de recrutement pour l'année 2016.

Cette déclaration notifie que : « dépasser ces délais une série de manifestations pacifiques sera organisée sur les devantures de la primature ainsi que du ministère de la Fonction publique ».

La colère des tenants de ces deux mouvements syndicaux ainsi que de leurs membres fait suite, indique ladite déclaration, aux promesses non respectées faites par l'autorité publique en présence des délégués de la police natio-

nale et de la gendarmerie, le 16 juin 2016 et le 21 septembre de l'année dmière.

« Certains ont passé dix ans

ou plus sans travailler. Ils sont pères de famille et même locataires de maison, et ils crou-pissent tous dans la misère »,



Face aux membres des deux bureaux, une poignée des finalistes des écoles professionnelles (Adiac)

a déploré Rolland Dordin Aouba, président du Sdep.

Pour sa part, le facilitateur du Cnefp, Landry Boumbeya a ajouté : « Nous avons rempli en vain plusieurs demandes d'audience pour rencontrer le mi-

nistre de la Fonction publique. Et pourtant en 2016, il y a eu une recommandation du médiateur de la République qui présentait au ministre de la Fonction publique le canevas à utiliser dans les échanges avec les finalistes des écoles ».

Rappelons que les douze écoles professionnelles concernées par ce recrutement tant revendiqué sont entre autres : l'Ecole normale moyenne d'administration (Enma), l'Ecole nationale supérieure d'agronomie et de foresterie (Ensaf), l'Institut supérieur de gestion (ING), l'Ecole normale d'instituteurs (Eni), l'Ecole nationale des beaux-arts (ENBA), l'Ecole nationale des eaux et forêts (ENEF), l'Ecole para-médicale medico-sociale (EPMMF), l'Ecole normale supérieure polytechnique (ENSP), le Centre d'application des statistiques et d'application (CASP), le Lycée agricole Amical Cabral (Laac), le Collège d'enseignement technique agricole (Ceta) et le Collège d'enseignement technique féminin (CETF).

Fortuné Ibara

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N° AMI 001/PRONAR-2017 du 05 février 2017

« Etude technique de production d'un plan d'architecture des pépinières modernes du Service National de Reboisement (SNR) »

1-Le Programme National d'Afforestation et de Reboisement (PRONAR) a obtenu dans le cadre du budget du Fonds Forestier exercice 2017, des fonds afin de financer une étude technique de production d'un plan d'architecture des pépinières modernes du Service National de Reboisement (SNR), et a l'intention de les utiliser pour effectuer des paiements au titre du marché relatif au recrutement d'un consultant en vue de réaliser cette étude.

2-Le Programme National d'Afforestation et de Reboisement (PRONAR) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles répondant aux qualifications requises pour réaliser cette étude.

3-La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres à tous les candidats éligibles.

4-Les candidats potentiels intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services : (i) une lettre de motivation expliquant les motivations profondes de l'intérêt pour la mission, (ii) une note de présentation du candidat faisant ressortir les études similaires effectuées, les références sur les prestations similaires déjà exécutées ou en cours d'exécution par le candidat (intitulé de la prestation, nom et adresse du commanditaire, coût de la prestation, source de financement, année, lieu et délai d'exécution), au cours des dix dernières années ; (iii) toutes les informations jugées pertinentes en rapport avec la prestation.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement des informations supplémentaires au sujet de cette étude et des Termes de Référence auprès de la Coordination Nationale du PRONAR à l'adresse

ci-dessous indiquée, de 9 heures à 16 heures, heure locale :

Programme National d'Afforestation et de Reboisement

Cellule de Gestion des Marchés Publics

1654, rue Motaba, Plateau des 15 ans (derrière le C.E.G 8 mars) Brazzaville

Tel. : 05 507 07 57

B.P. : 1315 - Brazzaville-République du Congo

E-mail : imbal@yahoo.fr

6-Le Programme National d'Afforestation et de Reboisement entend entretenir le Candidat dont l'offre répondra aux critères de qualification contenus dans le dossier de prestations intellectuelles.

7-Les candidats intéressés devront déposer un dossier de manifestation d'intérêt à l'adresse mentionnée au point 5 ci-dessus au plus tard le 20 février 2017 à 12 heures (heure locale) et devront porter les mentions suivantes :

Avis à manifestation d'Intérêt N° AMI 001/PRONAR-2017 du 05 février 2017. Etude de technique de production d'un plan d'architecture des pépinières modernes du SNR, « à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement du 20 février 2017 à 14 heures »

Les offres remises hors délai ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des candidats présents à l'adresse ci-dessus mentionnée le 20 février 2017 à 14 heures,

Fait à Brazzaville, le 05 février 2017

Le Coordonnateur National du PRONAR
Lambert IMBALO

AFFAIRES SOCIALES

Améliorer la performance du ministère pour faire face aux défis sociaux

La première conférence des directeurs du ministère des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, tenue du 2 au 4 février, visait à contribuer à l'amélioration de la performance des agents à tous les niveaux pour faire face aux défis sociaux

Réunis à l'hôtel de la Concorde à Kinkélé, sous la direction d'Antoinette Dingo Dzondo, les 95 agents venus des douze départements du pays ont suivi dix-huit communications ayant trait à l'organisation du ministère ; à l'amélioration de la communication ; la gouvernance, au développement des compétences et à l'émergence d'une culture d'entreprise. A la fin des travaux, les participants ont signé un engagement afin de mettre en œuvre l'ensemble des résolutions prises au cours des travaux en vue de s'améliorer et d'améliorer la qualité des prestations offertes aux populations cibles.

En effet, ils se sont engagés, entre autres, à s'approprier l'ensemble des textes réglementaires régissant l'organisation au sein du ministère et s'y conformer en mettant en exergue leur responsabilité individuelle et collective. Les participants ont également pris l'engagement de s'approprier les valeurs partagées des

travailleurs sociaux et témoigner d'une déontologie professionnelle avérée. Ainsi, ils entendent s'inscrire dans la dynamique de l'amélioration de la communication au sein du ministère en recourant aux outils et techniques appropriés de communication « positive efficace ».

Au regard des résultats de l'évaluation de la politique nationale d'action sociale et des axes prioritaires retenus en 2017, les participants ont résolu de mettre en application l'ensemble des solutions appropriées adoptées au cours de cette conférence et de s'inscrire dans une dynamique d'esprit d'équipe qui devra contribuer à faire émerger au sein du ministère, une culture d'entreprise.

Clôturant les travaux, la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dingo Dzondo, a rappelé que les thématiques retenues leur ont permis de débattre, sérieusement et dans toute la



Antoinette Dingo Dzondo posant avec les participants ; crédit photo Adiac

profondeur, des problèmes qui touchent directement leurs actions. Il s'agit notamment des notions de la hiérarchie administrative, de la responsabilité individuelle et collective ; des valeurs partagées des travailleurs sociaux ; la déontologie des professions de la santé et des affaires sociales. Ces thématiques ont aussi porté sur la présentation de l'évaluation de la politique nationale d'action sociale 2013-2016 et des documents stratégiques à savoir les stratégies de l'action humanitaire et de la promo-

tion de la solidarité ainsi que les indicateurs du ministère. « Au vu de vos recommandations, j'ai bon espoir que tous nous comprenons la nécessité de travailler en équipe, de mettre en place des procédures transparentes afin d'assainir nos relations professionnelles et interpersonnelles ; nous percevons clairement la nécessité d'une meilleure connaissance de nos textes législatifs, réglementaires et organiques ; nous prenons l'engagement de mettre en œuvre, chacun

dans son domaine de compétence, les recommandations de cette conférence pour mieux servir nos cibles », a déclaré la ministre.

Antoinette Dingo Dzondo a, enfin, annoncé l'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre des recommandations de la première conférence des directeurs dans un département autre que Brazzaville. Le but de cette évaluation qui se tiendra de mi-juin à mi-juillet 2017 étant de faire le suivi des conclusions arrêtées.

Parfait Wilfried Douniama

LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Le Réseau des femmes du Congo entend apporter sa contribution

La coordonnatrice nationale du Réseau national des femmes et climat du Congo (Renafec), le Dr Claire Assambo a indiqué que le réseau se propose d'apporter sa contribution dans la lutte contre le réchauffement climatique au Congo lors d'un point de presse animé le 5 février, à Brazzaville, à l'occasion de la célébration de son anniversaire



Claire Assambo donnant sa communication (adiac)

laisés en général et de la femme en particulier », a-t-elle déclaré.

Au niveau national, poursuit-elle, le réseau se bat pour être visible à travers son action avec la culture d'arbres oléagineux comme le Moringa et autres plantes médicinales. Cet arbre aux multiples atouts est destiné à la commercialisation et à l'industrie comestible. Il contribue à la séquestration du carbone ; l'amélioration du syndrome douloureux chez les sujets drépanocytaires ; la fabrication de l'azote, d'engrais chimiques, de tourteaux riches en protéines et bien d'autres.

Selon elle, sur dix hectares acquis, le réseau a déjà planté un hectare de Moringa. A cet effet, elle a invité toute personne de bonne volonté disposant des espaces à se procurer des plants pour la culture de cet arbre pour lutter contre le réchauffement climatique.

Dans le domaine de l'agriculture, le réseau élargit son champ d'action avec l'association Bopeto Bilanga. Il développe l'économie circulaire à travers les déchets ménagers pour la fabrication des engrais biologiques pour la culture des légumes. « La plate-forme Renafec regroupe en son sein les ONG et associations œuvrant dans le domaine de la protection de l'environnement au Congo. Elle veut arriver à l'autonomisation des femmes par l'économie verte. Elle doit sa naissance au contexte des préparatifs de la 21e conférence des parties sur le climat (COP 21) de Paris en 2015, en vue de s'aligner sur le fichier des organisations de la société civile congolaise soucieuse de la vulnérabilité des femmes face aux changements climatiques », a déclaré Claire Assambo.

Lydie Gisèle Oko

VIH/SIDA

Les organisations de la société civile recommandent l'appui des ONG impliquées dans l'éradication de la pandémie

La doléance a été formulée au Fonds mondial dans le rapport de l'étude réalisée au Congo sur « la cartographie de l'implication de la société civile vis-à-vis du nouveau modèle de financement du fonds mondial », présenté le 1er février, par le consultant Michel Bitemo à Brazzaville.

Michel Bitemo a expliqué que l'organisation des cadres de concertations entre les OSC existe par la stratégie de concertation informelle basée sur les réunions à la demande d'un OSC avec proposition de l'ordre du jour pour débattre sur les questions spécifiques.

Ces réseaux d'organisations connaissent des points forts et faibles dans leur organisation. Elles ont une force dans la coordination. Cependant, leur faiblesse se situe au niveau du ministère de la Santé de la Population avec l'absence de convention ; le faible appui au renforcement des capacités ; d'auto-financement. En outre, l'on note le problème de dépendance des financements extérieurs et du manque de plan de renforcement des capacités.

Rappelant l'intervention des OSC dans la lutte contre le VIH/SIDA et la tuberculose, le consultant a indiqué : « Toutes les OSC sont impliquées dans le processus du nouveau financement du fonds mondial ».

La cérémonie de présentation de cette étude a été marquée d'un échange entre l'orateur et les participants. Les interrogations ont porté sur le cadre de concertation formel et informel, le manque des sièges de certaines associations ; la remise du matériel des OSC aux partenaires ainsi que sur la forme du document présenté. Les participants ont émis le souhait au ministère de la Santé et de la Population de s'impliquer davantage pour les maladies : VIH/SIDA, tuberculose et le paludisme. Cette étude de cartographie vise à décrire la dynamique mise en place en République du Congo pour l'implication de la société civile dans les processus du Fonds mondial, en relevant les forces, les faiblesses et les opportunités afin de faire un répertoire des acteurs de cette dynamique avec une ouverture sur d'autres acteurs.

L'objectif général a été de présenter les résultats de l'étude sur la cartographie de la participation des acteurs de la société civile des dynamiques communautaires dans le processus du nouveau modèle de financement mondial afin de contribuer dans les dialogues nationaux à la mise en œuvre et au suivi des subventions. Quant aux objectifs spécifiques, ils consistent à mettre à la disposition des partenaires les conclusions et recommandations de la cartographie des acteurs et des dynamiques communautaires dans les processus du nouveau modèle de financement du fonds mondial.

La rencontre a été organisée par l'association Azur développement avec l'appui de l'ANCS et du réseau de personnes physiques et morales engagé dans la mobilisation communautaire en faveur du droit à la santé des populations pour réaliser cette étude qui se déroule dans plusieurs pays d'Afrique francophone. Cette association dirigée par Sylvie Niombo a été choisie comme point focal au Congo.

L.G.O.

REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE (PFDE)

Cofinancement Congo / Banque Mondiale
B.P 14 564 BRAZZAVILLE TEL : +242 05 616 95 74 / 06 817 06 33,
Courriel: pfdecongo2011@yahoo.com

DOCUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES
REACTUALISES DU PFDE, RESUME EXECUTIF

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu l'appui de la Banque mondiale pour mettre en œuvre le Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE) qui a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 24 mai 2012. Ce projet est cofinancé à hauteur de 10 millions USD par l'Association Internationale de Développement (IDA) d'une part et de 22,6 millions USD par la République du Congo d'autre part. Sa mise en œuvre a commencé le 27 mars 2013. Le PFDE vise à renforcer les capacités de l'Administration Forestière, des Communautés Locales et des Populations Autochtones en gestion participative des forêts.

Le PFDE a bénéficié du Fonds pour l'environnement mondial (FEM d'un financement additionnel (FA) qui doit soutenir les objectifs du projet Forêt et diversification économique (PFDE) destiné à renforcer les capacités de l'administration forestière, des communautés locales et des peuples autochtones à cogérer les forêts. Le Projet a donc utilisé une partie du montant dudit Crédit pour financer les services de consultants afin de réaliser la mission ci-après : « Actualisation du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), du Plan de Gestion des Pestes et Pesticides (PGPP), du Cadre de Planification en Faveur des Populations Autochtones (CPA), du Cadre de Réinstallation Involontaire (CPR) ; et à Elaborer du Cadre Fonctionnel (CF) et du Plan en faveur des Populations Autochtones (PPA) ». L'objectif de l'étude est d'actualiser les Instruments de Sauvegardes Environnementales et Sociales préexistant (CGES, PGPP, CPFA, CPR) et d'élaborer Cadre Fonctionnel (CF) et du Plan en faveur des Populations Autochtones (PPA) pour permettre de prévenir et gérer les risques environnementaux et sociaux générés par les activités du projet.

L'ensemble de ces documents constituent les **mesures sauvegardes environnementales et sociales du PFDE**, qui permettront de guider la gestion environnementale et sociale des activités et sous-activités susceptibles d'être appuyées par le projet, et d'aider à assurer la conformité aussi bien avec la législation environnementale nationale qu'avec les exigences des Politiques de Sauvegarde de la Banque mondiale. Ces documents de sauvegarde seront valables dans les zones ciblées par le projet sur l'ensemble du pays, particulièrement dans les zones forestières.

Le contexte politique, législatif et réglementaire du secteur environnemental et des secteurs d'intervention du projet est marqué par l'existence de documents de planification stratégiques (Plan National de Développement, Document sur la Stratégie pour la Croissance, l'Emploi et la Réduction de la Pauvreté ; Plan de Convergence de la COMIFAC ; Plan National d'Action pour l'Environnement, Stratégie Nationale du Développement Durable ; politique forestière, etc.) ainsi que des textes pertinents au plan législatif et réglementaire (loi 003/91 du 23 avril 1991 sur la protection de l'environnement, décret n° 2009-415 du 20 novembre 2009 fixant le champ d'application, le contenu et les procédures de l'EIES, etc.). Au plan législatif, on note une parfaite concordance entre la législation nationale en matière d'étude d'impact environnemental et social et la politique opérationnelle 4.01 de la Banque mondiale. En outre, le PFDE est directement concerné par sept (8) politiques de sauvegarde (Evaluation environnementale ; Habitats Naturels ; Gestion des Pesticides ; Ressources culturelles physiques ; Population Autochtones ; Réinstallation Involontaire ; Forêts ; Droit d'accès à l'information.). Les Fonds Additionnel du PFDE intégrant de nouvelles activités de gestion des Aires protégées, a nécessité le déclenchement de la politique la PO/PB 17.50 : droit d'accès à l'information.

Ainsi, un Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) a été élaboré, qui inclut les éléments clefs de la gestion environnementale et sociale ainsi que les procédures de sélection (screening), de mise en œuvre et de suivi des mesures, les responsabilités institutionnelles et le budget. Le PCGES permettra aux institutions chargées de la mise en œuvre du projet

environnementaux et sociaux des activités futures et d'élaborer des mesures d'atténuation ou de compensation sur la base d'indications claires, précises, concises et opérationnelles.

étapes de sélection et responsabilités

Étapes	Responsabilités
1 : Identification des activités Préparation sous-projet	Récapitulatif des Coordination du PFDE,
3. Remplissage du formulaire de sélection et classification environnementale et sociale	
2.1 Remplissage formulaire	EES/PFDE et ESS/PFDE
2.2 Classification du sous-projet et Détermination du travail environnemental (simples mesures de mitigation ou NIE)	DGE
3. Exécution du travail environnemental	
3.1 Choix du consultant	EES/PFDE et ESS/PFDE
3.2 Réalisation des NIES/PGES	Consultants agréés par la DGE
4. Examen et approbation des NIE/PGES	DGE et Banque Mondiale
5. Diffusion	Comité Pilotage ; MEFDDE ; Coordination PFDE ; DDEF ; DGE ; DDE, CLCLPA
6. Intégration des dispositions environnementales et sociales dans les Dossiers d'appel d'offre et d'exécution des travaux	EES/PFDE et ESS/PFDE
7. Mise en œuvre	UCP/PFDE (prestataires privés)
9. Surveillance et Suivi	<ul style="list-style-type: none"> La supervision des activités sera assurée par les EES/PFDE et ESS/PFDE; La surveillance de proximité de l'exécution des travaux sera assurée par (i) des Bureaux de Contrôle recruté par le projet, s'agissant des travaux de génie civil ; (ii) les gestionnaires des parcs pour les aménagements et (iii) les DDEF pour ce qui concerne les activités forestières; Le suivi sera effectué par les services centraux et départementaux de la DGE; L'évaluation sera effectuée par des Consultants (nationaux et/ou internationaux), et aussi DEP (DGEF), à la fin du projet.

Plan d'actions en faveur des Populations Autochtones (PPA). Ceci, conformément à la politique Opérationnelle 4.10 de la Banque Mondiale, afin : (i) de s'assurer que le processus de développement proposé par le PFDE puisse bénéficier à ces populations au même titre que les autres membres des communautés ; (ii) d'éviter, d'atténuer ou de compenser les répercussions négatives potentielles de ces projets sur ces communautés, aussi bien sur leur environnement, sur leurs droits, sur leur économie, que sur leur culture. Il s'agit notamment de s'assurer que les bénéfices apportés par les activités de la Composante 2 du PFDE sont économiquement, culturellement et socialement appropriés.

Le cadre fonctionnel traite, en conformité avec la PO 4.12, les questions relatives aux restrictions d'accès aux ressources lors de la création d'aires protégées ou de tout autre type d'aires impliquant des changements dans les droits d'usage (cas présent : un parc national). Il a pour but de mettre en place un processus

affectées participent à la conception des composantes du projet, à la détermination des mesures nécessaires à la concrétisation des objectifs de la politique de réinstallation, ainsi qu'à l'exécution et au suivi des activités correspondantes du projet.

Le Plan de Gestion des Pestes et des Pesticides (PGPP) constitue lui une contribution pour impulser une dynamique nationale qui devra viser à : (i) reconnaître et considérer la gestion des pesticides comme un droit fondamental pour la bonne santé de l'environnement ; (ii) intégrer la gestion des pesticides comme une composante majeure de la Politique Nationale de Santé Environnementale; (iii) accorder une priorité élevée et un appui fort aux mesures et activités de gestion des pesticides ; (iv) promouvoir les principes et mesures de gestion intégrée des pesticides avec l'ensemble des acteurs; (v) apporter un appui organisationnel, juridique, financier, matériel et technique effectif dans la gestion des pesticides; (vi) renforcer la formation, l'information, l'éducation et la sensibilisation des acteurs sur l'importance de la gestion des pesticides dans l'amélioration de la santé environnementale.

Ces différents documents de Gestion Environnementale et Sociale du PFDE identifient le cadre d'orientation des interventions futures en termes de priorités nationale de gestion environnementale et sociale; en tenant compte des exigences des politiques de sauvegardes de la Banque Mondiale. Sur la base des priorités du MEFDD et suivant les exigences des politiques de sauvegarde, Ils ont déterminé des orientations stratégiques pour la gestion environnementale et sociale du PFDE, qui portent sur les axes suivants : les procédures d'évaluation environnementale des sous-projets, pour chaque sous-projet éligible au PFDE ; la gestion environnementale et sociale du PFDE.

Le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) a été élaboré, qui inclut les éléments clés de la gestion des sous composantes, leurs impacts potentiels, et les mesures d'atténuation, ainsi que la mise en œuvre de ses mesures et les responsabilités institutionnelles, le suivi et le budget pour leur mise en œuvre. Pour optimiser la gestion environnementale du PFDE, il a été proposé dans le CGES un plan de consultation et un plan de suivi qui seront exécutés sous la coordination de l'UCP-PFDE avec l'appui des points focaux environnement au niveau des DDEF.

Les coûts des mesures sociales et environnementales du Projet, d'un montant global de 630 000 000 FCFA sont étalés sur les trois (3) années qui restent pour la mise en œuvre du projet. Ils sont répartis de la manière suivante :

Activités	Coût total
Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES)	148 000 000 FCFA
Plan de Gestion des Pestes et des Pesticides (PGPP)	30 000 000 FCFA
Cadre de Politique de Réinstallation Involontaire (CPR)	200 000 000 FCFA
Cadre Fonctionnel (CF)	110 000 000 FCFA
Plan en faveur des Populations Autochtones (PPA)	185 020 000 FCFA
Total	673 020 000 FCFA

NB : Les documents sont consultables et les amendements pourront être reçus entre le 8 et le 22 Février 2017 au Siège du PFDE, au Siège du Ministère de l'Economie Forestière du Développement Durable et de l'Environnement (MEFDDE), au Siège de la Banque mondiale ainsi que dans chaque Direction Départementale et sur le site Web du MEFDD aux adresses ci-après :

- Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE), Case J-142/V, OCH Mougali III, Brazzaville, République du Congo. Tel : (+242) 05 616 95 74/06 817 06 33, Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com
- Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDDE), En face de l'hôpital Blanche GOMEZ, Brazzaville, Congo.
- Site Web du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDDE), www.mefdd.cg
- Banque Mondiale, Immeuble BDEAC, 2ème Etage, Boulevard de la Révolution, Brazzaville, Congo
- Directions Départementales de l'Economie Forestière

FAUX MÉDICAMENTS

Les Etats africains s'engagent à lutter contre le fléau

A Bamako (Mali), lors du sommet Afrique-France pour le partenariat, la paix et l'émergence (13 et 14 janvier), ont également été évoquées entre autres, les questions de l'économie et celle de la santé, en particulier la menace des médicaments falsifiés. Pour la première fois, les représentants des pays semblaient commencer à prendre conscience du fléau des faux médicaments et de ses conséquences sur les plans sanitaire et économique.

Dans leur déclaration finale lors du sommet de Bamako, il est mentionné explicitement le trafic de médicaments falsifiés et un engagement sans équivoque à lutter contre ce péril croissant. Ainsi, « ils [les chefs d'Etat] ont aussi souligné les dangers graves, notamment pour la santé de leurs peuples, que représentent les trafics croissants de faux médicaments développés par la criminalité transnationale organisée en Afrique. Les chefs d'Etat et de gouvernement se sont engagés à lutter contre ce fléau y compris par le biais d'une stratégie globale et cohérente ».

C'est la manifestation d'une réelle volonté commune des dirigeants africains de lutter contre le trafic de faux médicaments. Une volonté qu'il faut cependant transformer en réalisations concrètes, l'une d'elles étant l'adhésion à la convention Médicrime du

Conseil de l'Europe, en faveur d'une harmonisation des législations et la facilitation de la coopération entre Etats contre le trafic de médicaments.

À l'occasion d'un petit déjeuner de presse, l'Organisation mondiale des douanes (OMD) et l'Iracm ont annoncé de nouvelles saisies record de médicaments illicites dans 16 pays africains (Afrique du Sud, Angola, Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Kenya, Mozambique, Namibie, Nigéria, RD du Congo, Congo, Sénégal, Tanzanie et Togo).

En effet, l'opération ACIM aura permis d'intercepter (du 31 août au 14 septembre 2016) 113 millions de produits pharmaceutiques illicites et potentiellement dangereux pour la santé, 13 millions de compléments alimentaires, et 5000 dispositifs médicaux. Parmi les médicaments découverts par les douaniers africains, se



trouvaient en majorité de traitements de première nécessité : antipaludéens, anti-inflammatoires, antibiotiques mais aussi 2 millions de doses d'anticancéreux. La majeure partie de ces interceptions ont eu lieu au Nigéria, au Bénin, au Kenya, au Togo et en Namibie. Les 16 ports maritimes d'Afrique reconnus comme étant les principaux ports d'entrée des produits commerciaux sont : Durban, Luanda, Cotonou, Douala, Abidjan, Libreville, Tema, Mombasa, Maputo, Walvis Bay, Lagos, Pointe Noire, Dakar, Dar Es

Salaam, Lomé. Les produits de santé illicites et/ou contrefaits représentent près de 98% des unités interceptées. La plupart des cargaisons interceptées provenaient d'Inde (75%) ou de Chine (25%).

Depuis 2012, l'OMD et l'Iracm ont mené 4 opérations d'envergure (ViceGrips 2, Biyela 1, Biyela 2 et ACIM) dans les grands ports maritimes de 24 pays d'Afrique. Ils ont permis l'interception de près de 869 millions de médicaments contrefaits et illicites, d'une valeur estimée à plus de 400 millions d'euros. Autant de

médicaments potentiellement dangereux qui ont été retirés du marché au lieu d'être vendus aux populations africaines.

Il n'y a pas que l'Afrique qui souffre du fléau des faux médicaments. Aux Etats-Unis, le comté et les professionnels de santé de Los Angeles s'inquiètent de la diffusion croissante de médicaments falsifiés sur leur territoire, et appellent à la méfiance. En Espagne, grâce à l'opération Pangea IX, 82 trafiquants et 1 million de faux médicaments ont été saisis.

Noël Ndong

MAROC

Nasser Bourita s'oppose à la reconnaissance de la RASD

Alors que le Maroc vient de réintégrer l'Union africaine à Addis Abeba où environ 39 chefs d'Etat africains sur 54 se sont prononcés en faveur de ce retour, le ministre des Affaires étrangères Nasser Bourita a fait, le week-end dernier, une déclaration signifiant que son pays ne reconnaîtra jamais la République arabe sahraouie démocratique.

« Non seulement le Maroc ne reconnaît pas et ne reconnaîtra jamais cette entité fantôme mais il redoublera d'efforts pour que la petite minorité de pays, notamment africains, qui la reconnaissent encore, fassent évoluer leurs positions dans le sens de la légalité internationale et des réalités géopolitiques », a précisé Nasser Bourita, tout en arguant que le retour du Maroc au sein de l'UA ne changera rien dans leurs positions immuables, spécialement en ce qui concerne la marocanité du Sahara. D'autant plus, le royaume avait quitté l'organisation en 1984 pour protester contre l'admission de la République arabe sahraouie démocratique, proclamée par le Front polissario au Sahara occidental, un territoire que Rabat contrôle dans sa grande majorité et considère comme sien. En effet, pour le ministre marocain des Affaires étrangères, la reconnaissance d'un pays est un acte libre éminemment souverain de la part d'un Etat, notamment au plan du droit international. « Le problème de la RASD n'est pas seulement avec le Maroc, mais avec les deux tiers des Etats membres de l'UA qui ne reconnaissent pas cette entité. Cette situation anormale est aujourd'hui dévoilée. Car, le retour du Maroc au sein de l'UA est un défi direct à la présence du Polisario au sein de l'UA », a ajouté, le ministre marocain.

Rock Ngassakys

ITALIE

Beaucoup d'Africains musulmans dans les prisons

Les chiffres du ministère de la Justice montrent que les prisonniers d'origine africaine peuplent les centres pénitentiaires de la Péninsule.

Prévenir le djihadisme, notamment en surveillant le phénomène dit des « loups solitaires »: l'Italie se montre particulièrement attentive à conforter la surveillance, qui lui vaut d'avoir été épargnée jusqu'ici par la vague d'attentats islamistes en Europe. Mais les chiffres diffusés par le ministère de la Justice jeudi, sont particulièrement éclairants sur la montée des tendances au radicalisme au sein des communautés établies parfois depuis de longues années dans le pays. Ils révèlent une inclination progressive des Africains de religion musulmane vers l'attitude violente.

Au premier février de cette année, l'Italie comptait 55.381 personnes condamnées par voie définitive en prison. Mais le fait inquiétant est que 34% de ces prisonniers sont des Africains, avec plus de la moitié d'entre eux (14.680) provenant des pays musulmans. En tête, on compte les Marocains (qui constituent aussi, par ailleurs, la première communauté africaine d'Italie) avec 3.359 prisonniers, suivis de la Tunisie (2141). Près de 6.300 sont des musulmans pratiquants versant vers une pratique rigoriste de

leur religion. Parmi eux, 157 imams. « Pour important que soit notre effort majeur de surveiller et contrôler (ces populations), nous ne pouvons pas sous-évaluer les signaux d'alarme, parce que la prison est un endroit où se réalisent des formes de radicalisation rapide. Elle renferme des sujets vulnérables », a souligné jeudi Andrea Orlando, le ministre italien de la Justice. « En prison, il y a un grand risque que se diffusent des formes d'exclusion et d'isolement; des conditions sur lesquelles s'appuie le radicalisme pour alimenter un sens de vendetta et de haine contre la société. Garantir la pratique d'un culte est un droit fondamental des personnes, mais il faut veiller à ne pas alimenter de dangereuses poches de ressentiment », a-t-il fait remarquer.

Ces données ont été lues avec des lunettes différentes par les différents camps politiques italiens. Comme d'habitude, les populistes ont souligné le danger que constitue le fait d'emprisonner des étrangers qui coûtent cher à la société, estimant que la solution

est dans les expulsions massives. Ou dans le fait d'empêcher les clandestins de gagner les côtes italiennes, d'aucuns préconisant même des moyens extrêmes pour y parvenir. Il y a peu, un dirigeant du mouvement xénophobe de la Ligue du Nord préconisait de couler à coups de canon les embarcations qui amènent chaque semaine des dizaines de désespérés sur les côtes italiennes à partir de la Libye.

Mais même si cela représente un effort de longue haleine, le gouvernement continue de privilégier la ligne de l'intégration et de la formation aux valeurs. « En règle générale, l'éducation au pluralisme religieux constitue l'instrument de prévention le plus décisif contre la radicalisation. Dans les prisons, nous avons besoin de personnels formés qui puissent offrir une connaissance saine de l'Islam à une population qui ne possède souvent que des vagues rudiments théologiques de sa propre religion. Ces personnels devront avoir une connaissance de l'éthique islamique et connaître le taux d'analphabétisme religieux aujourd'hui présent dans les prisons italiennes », a insisté le ministre.

Lucien Mpama



LE RESEAU DES SMARTPHONES

**PROMO
FETI NA FETI**
7ème tirage des gagnants

AGI Partners

Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains
050157511	Smartphones	053585657	30 000 FCFA	055740635	50 000 FCFA
055394452	Smartphones	040130360	30 000 FCFA	057615189	50 000 FCFA
057424756	Smartphones	057503042	30 000 FCFA	055273506	50 000 FCFA
056240796	Smartphones	055680404	30 000 FCFA	055196450	50 000 FCFA
055342458	Smartphones	055570784	30 000 FCFA	055833999	50 000 FCFA
055511244	Smartphones	055621041	30 000 FCFA	044512304	50 000 FCFA
		050293972	30 000 FCFA	044363844	50 000 FCFA
055208504	25 000 FCFA	057488569	30 000 FCFA	044042926	50 000 FCFA
055701244	25 000 FCFA	055374875	30 000 FCFA	057218142	50 000 FCFA
055761731	25 000 FCFA	055809794	30 000 FCFA	055808633	50 000 FCFA
055110426	25 000 FCFA	057915213	30 000 FCFA	057985925	50 000 FCFA
055231634	25 000 FCFA	056447131	30 000 FCFA	056162522	50 000 FCFA
055245127	25 000 FCFA	044501645	30 000 FCFA		
056751075	25 000 FCFA	057112074	30 000 FCFA		
056962732	25 000 FCFA	056871763	30 000 FCFA	056897737	100 000 FCFA
053753853	25 000 FCFA	044495435	30 000 FCFA	056560051	100 000 FCFA
055634780	25 000 FCFA	055125820	30 000 FCFA	055984315	100 000 FCFA
050941295	25 000 FCFA	053592232	30 000 FCFA	044362848	100 000 FCFA
055470104	25 000 FCFA	055628717	30 000 FCFA	055848769	100 000 FCFA
055245334	25 000 FCFA	040233407	30 000 FCFA	056539720	100 000 FCFA
053219408	25 000 FCFA	056832771	30 000 FCFA		
050709794	25 000 FCFA	057060338	30 000 FCFA		
050933771	25 000 FCFA	050511135	30 000 FCFA		
055553521	25 000 FCFA	053214232	30 000 FCFA		
053224609	25 000 FCFA				
055293016	25 000 FCFA	055272857	50 000 FCFA		
055104493	25 000 FCFA	056627684	50 000 FCFA		
044187916	25 000 FCFA	055435124	50 000 FCFA		
044290278	25 000 FCFA	055369030	50 000 FCFA		
057595656	25 000 FCFA	056144621	50 000 FCFA		
055879908	25 000 FCFA	055481522	50 000 FCFA		
				055138686	1 000 000 FCFA

G7 DE TAORMINA

Donald Trump en Italie en mai prochain

Pour l'une de ses toutes premières sorties internationales, le nouveau président américain a confirmé sa participation au G7 de Taormina, en Italie.

Le cabinet du nouveau président américain, Donald Trump, a confirmé le 4 février que celui-ci viendra bien en Italie pour le sommet des sept pays les plus industrialisés du monde, le G7, à Taormina. Le président répond ainsi positivement à l'invitation que lui a adressée le Premier ministre italien Paolo Gentiloni. La rencontre se tiendra les 26 et 27 mai dans cette localité de Sicile, au sud de l'Italie, et rassemblera les dirigeants des 7 économies les plus puissantes de la planète.

Installé à la Maison Blanche le 20 janvier dernier, les faits et gestes du successeur de Barak Obama sont scrutés pour tenter de définir les lignes directrices d'une diplomatie qui s'annonce comme un chambardement des vieilles habitudes et des positions acquises. Durant la campagne électorale d'abord,

et depuis deux semaines ensuite, M. Donald Trump annonce des mesures qui tranchent avec ce qui étaient jusqu'ici les règles de la première puissance mondiale en extérieur.

Les Etats-Unis ne font pas mystère de leur volonté de se désengager de beaucoup d'organisations internationales ou d'y redimensionner leurs contributions financières ou en moyens parce que jugées trop dispendieuses ou inefficaces. Ainsi, samedi, la nouvelle ambassadrice américaine à l'ONU, Nikki Haley, a annoncé un réexamen approfondi des 16 opérations de maintien de la paix auxquelles l'ONU prend part avec une importante contribution des USA. Certaines d'entre elles (Haïti, Soudan ou Monusco au Congo ?) sont, toutes ou partie, condamnées à brève.

Le nouveau président au tempérament de bulldozer

avait critiqué pesamment l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, l'OTAN, laissant clairement entendre que son pays ne voulait plus payer pour la sécurité des autres. Il a depuis mis de l'eau dans son vin mais les pays européens, notamment, liés par ce pacte de défense scrutent les fumées qui viennent de Washington avec appréhension. L'arrivée de M. Trump à Taormina sera sa première visite sur le continent européen. Donc, aussi, sa première occasion de rencontre avec bon nombre de ses pairs européens.

La confirmation de cette venue dans la localité sicilienne s'est faite par un échange téléphonique avec le Premier ministre italien. La Maison Blanche a souligné que le président avait à cette occasion « réitéré l'engagement américain envers l'Otan et insisté sur l'importance que tous les alliés de l'Otan partagent le poids bud-



Donald Trump (DR)

gétaire des dépenses de défense ». Pour sa part, le vice-président américain Mike Pence se rendra dans quelques jours à la Conférence sur la sécurité de Munich ainsi qu'à Bruxelles, siège de l'Union européenne et de l'Otan pour évoquer avec les alliés européens les moyens de « renforcer » l'alliance tran-

satlantique. En dehors de la visite en Italie, la seule confirmation de voyage en Europe pour Donald Trump est sa venue annoncée en Grande-Bretagne, mais à une date qui n'a pas encore été fixée. Déjà les opinions s'échauffent du côté de Londres à propos de ce déplacement qui n'a pas que des partisans.

Lucien Mpama

BRAZZA
Actualité Économique Politique
Express

VISION 4

- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité

24H/24

Canal 304
DU BOUQUET CANAL +

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)

CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

IMMIGRATION

Un fonds italien pour l'Afrique

Investir dans les pays de provenance ou de transit des migrants pour assécher les flux et les trafics.

Tout à fait logique avec lui-même, le gouvernement italien a ajouté un cran concret à la liste de ses propositions pour freiner, d'une manière plus humaine, les flux de migrants. Rome a porté de l'avant un projet, la migration compact, basé sur le principe d'investir le plus possible pour offrir aux jeunes africains les opportunités qu'ils viennent chercher, au risque de leur vie, en Europe. Le projet est censé recueillir les contributions des pays membres de l'Union européenne.

Mais l'Europe est une machine lourde. Or, tous les jours que Dieu fait des dizaines de migrants quittent les côtes libyennes pour se diriger principalement vers le port italien de Lampedusa, en Sicile. Cette situation contribue à gonfler le nombre des clandestins dans la Péninsule, et contribue à la montée des populismes qui exploitent le ressentiment et la peur des opinions. L'Italie ne peut pas se donner autant de temps que ses partenaires européens pour aborder promptement la question de l'immigration.

Des visites au Niger, au Sénégal et en Ethiopie ont préparé le terrain. Partout les émissaires italiens sont allés prôner les ver-

tus de la responsabilité partagée. Freiner les flux avant même que les migrants quittent leurs pays, prennent le risque de franchir le désert du Sahara ou, pire, tentent de traverser la Mer Méditerranée où déjà 5000 désespérés ont péri noyés cette année. Une véritable hémorragie dont souffre l'Afrique sans doute, mais aussi l'Italie qui ne doit pas être littéralement à la joie de ramasser chaque matin des cadavres échoués sur ses plages!

C'est partant de ces considérations que Rome vient de mettre sur pied un « fonds africain », distinct de l'enveloppe habituellement consacrée à la coopération au développement, a précisé le ministre des Affaires étrangères Angelino Alfano. Il devrait servir « à la lutte contre le trafic d'êtres humains et l'immigration clandestine ». Prévu par la loi de finances 2017, ce « Fonds Afrique » est appelé à faire partie des dispositifs italiens de lutte contre les migrations clandestines.

Les trois pays particulièrement concernés par la mesure, la Libye, le Niger et la Tunisie, points de départ ou de transit d'une grande partie des migrants qui arrivent chaque année par dizaines de milliers sur les côtes italiennes. Les sommes versées aux Etats pourront être consacrées à la formation des forces de sécurité, à des équipements ou à des

instruments techniques visant à renforcer les « frontières extérieures » de l'Italie, a indiqué M. Alfano.

« Nous ne construisons pas de mur en Méditerranée, nous ne pourrions pas le faire et nous ne le ferons pas. Nous donnons de l'argent à ces pays mais ils doivent en retour utiliser cet argent pour réduire le nombre de migrants clandestins qui arrivent chez nous. Nous leur demandons une grande loyauté, une loyauté vis-à-vis de l'Italie qui sauve des centaines de milliers de vies et qui finance le dispositif », a ajouté le ministre, qui souhaite étendre cette collaboration à d'autres pays dont le Niger, le Sénégal, l'Egypte ou l'Ethiopie.

L'Union européenne est au moins d'accord sur la nécessité de « fermer la route allant de la Libye à l'Italie ». Recevant cette semaine à Bruxelles le chef du gouvernement d'union nationale (GNA) libyen Fayez al-Sarraj, le président du Conseil européen Donald Tusk, a dit avoir abordé la question mercredi avec le chef du gouvernement italien, Paolo Gentiloni. « Je peux vous assurer que c'est à notre portée. Ce dont nous avons besoin est une détermination totale pour le faire », a-t-il dit.

Lucien Mpama

INDUSTRIE MINIÈRE

L'espoir renaît

La conférence internationale annuelle de l'investissement minier en Afrique s'est ouverte le 6 février au Cap, en Afrique du sud, revigorée par la remontée longtemps attendue des prix des matières premières.

Après cinq ans de crise, la hausse des prix redonne le moral à l'industrie minière. Depuis quelques mois, les cours du fer, du cuivre ou de l'étain sont nettement repartis à la hausse et ont redonné espoir à tout un secteur jusque-là en panne d'investissements. Les analystes espèrent que le rendez-vous de cette année pourra stimuler le financement de nouvelles entreprises minières. « Les prix d'un certain nombre de matières premières ont doublé depuis un an, certains de seulement 50% mais ceux de trois ou quatre autres ont été multipliés par trois ou quatre », se réjouit l'analyste Peter Major, de Cadiz Corporate Solutions.

L'effondrement des prix a entraîné la stagnation de plusieurs économies tributaires des produits de base à travers l'Afrique. Des entreprises ont été contraintes de dégraisser ou alors de fermer. Les plus grands producteurs de cuivre d'Afrique, comme la Zambie et la République démocratique du Congo (RDC), ont été parmi les plus touchés, avec des milliers d'emplois perdus au cours des trois dernières années. La perte d'emplois a également frappé l'Afrique du Sud, l'économie la plus diversifiée du continent, qui lutte contre une croissance médiocre.

En 2014 et 2015, le géant brésilien Vale a annoncé avoir perdu au seul Mozambique plus d'un milliard de dollars. Et en Afrique du Sud, l'industrie minière a supprimé 50.000 emplois de 2012 à 2015, soit 10% de ses effectifs, selon la chambre des mines. « Ces cinq dernières années au moins, j'ai toujours dit 'ça ne peut pas être pire l'an prochain'. A chaque fois, ça l'a été », confie un autre expert, Rene Hochreiter, de Noah Capital Markets. Mais le creux de la vague semble désormais être passé. La Banque mondiale l'a récemment confirmé dans un rapport, en attribuant la fermeté remontée des prix à un resserrement de la demande chinoise et à une baisse de la production. Les prix du cuivre ont bondi de 10% au dernier trimestre de 2016, « le premier gain trimestriel à deux chiffres en près de cinq ans », indique le rapport.

La banque prévoit une augmentation du prix des métaux de 11% en 2017, une amélioration significative par rapport à une prévision antérieure de seulement 4%. La faible production minière comme l'or, le platine et les diamants a été citée comme l'une des principales causes du ralentissement de l'Afrique du Sud, actuellement à un taux annuel de 0,2%.

Josiane Mambou Loukoulou

CEEAC/CEDEAO

930 millions de FCFA pour le lancement du Centre interrégional pour la sécurité au Cameroun

À Addis-Abeba (Ethiopie), le secrétaire général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) Ahmad Allam-Mi et le président de la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) Marcel de Souza ont profité de la 28^e session ordinaire de l'Assemblée générale des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) pour harmoniser leur agenda.

Ils ont convenu de procéder à l'installation le 22 février prochain, de la nouvelle équipe dirigeante du Centre interrégional de coordination (CIC) pour la mise en œuvre d'une stratégie pour la sécurité et la sûreté maritimes en Afrique centrale à Yaoundé (Cameroun). Pour assurer les activités de l'institution durant les six premiers mois, une somme de 930 millions de FCFA a été mise à disposition. Parmi les domaines de coopération qui seront activés cette année, il y a le partage d'expérience sur les questions de paix et de sécurité ; la mise en œuvre de la zone de libre-échanges continentaux et la coopération avec les bureaux régionaux des Nations unies pour l'Afrique centrale (Unoca) et de l'Ouest (Unowa).

Noël Ndong

NÉCROLOGIE



M. Samba Zacharie et famille, M. Emile Maboungou et famille, Mme Samba Georgine, née Malanda et famille, les enfants Samba Albert (Christian, Pichou, Nelly, Gladys, Minu et Djo), Mme Matoko Christine et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère, époux et père, Samba Albert, ancien Maire de l'Arrondissement 7 Mfilou. Décès survenu ce lundi 30 janvier 2017 à Lille en France. La veillée se tient à son domicile sis C3-71 OCH de la Glacière Bacongo. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

Les enfants Olabouré et Ganfééré ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur grand-mère Mme Onday Marie, survenu le samedi 28 janvier 2017 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au, n°25, rue Manianga à Talangai. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



PROGRAMME DES OBSÈQUES DE LIRDA OKOMBA

Mercredi 8 février :

16h00 : arrivée du corps à l'aéroport Maya Maya ;

Vendredi 10 février :

9h00 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville ;

10h00 : recueillement au domicile familial ;

14h00 : départ pour le cimetière Bouka ;

17h00 : fin de cérémonie



SWITCH-ON

La société SWITCH-ON vous propose des services en réseaux informatiques tels que :

- La conception
- L'installation
- Le dépannage
- La sécurité
- La maintenance des ordinateurs.

Contactez nous au 053821269 ou au 066836131

E-mail:switch_on2025@outlook.fr

DIASPORA

Emilia Mambissa et Ganique Bayouki, deux symboles de la nouvelle génération du genre de l'association les Etoiles

Lors de la rencontre « Congo au Féminin », deux jeunes pousses congolaises de l'étranger ont témoigné de leur prise de conscience du bien-fondé de leur implication en rejoignant le réseau

L'association « les Etoiles » a permis de mettre en lumière l'importance du réseau et du partage effectuée entre les femmes originaires du Congo-Brazzaville. Une rencontre rendue possible par le partenariat avec l'Organisation des femmes africaines de la diaspora (Ofad) et l'implication des personnalités qui sont venues témoigner de leurs expériences entrepreneuriales ou associatives réussies grâce au réseau. Parmi ces témoignages, ceux de Ganique Bayouki et Emilia Mambissa.

En phase avec la mise en avant de la femme « d'être le socle du lien familial », elles sont Congolaises, la vingtaine d'années bien comptée, connectées vers l'Afrique subsaharienne, porteuses de projets et désireuses de tisser des réseaux larges sur lesquels elles devraient s'appuyer pour vivre leur identité congolaise dans le pays d'accueil. Jusqu'alors, les réseaux de solidarité ne concernaient que les femmes ayant l'âge de leurs mères, entre 40 ans et plus. Emilia Mambissa et Ganique Bayouki ont pourtant rejoint l'Ofad par



Emilia Mambissa et Ganique Bayouki, la nouvelle génération de Congolaises de l'étranger. Crédit photo : Maie Alfred Ngoma

le biais de l'association « les Etoiles ». Samedi 28 janvier dernier, elles ont piloté la programmation de la journée « Congo au féminin » avec une implication remarquable.

Dotées d'une certaine maturité, ces deux jeunes Congolaises ont montré comment l'intégration du réseau a facilité la réalisation de leurs projets. Le temps aidant, elles sont devenues plus attentives aux préoccupations de développement de leur pays d'origine. « J'ai obtenu mon Master 2 Management Stratégie & Digital, Master of

Sciences à l'Institut supérieur de commerce & gestion (ISCG) Paris XII. Le moment est venu de travailler pour le Congo », a confié Emilia Mambissa, actuelle conseillère emploi et référent digital à pôle emploi.

Porteuse de projets personnels, elle souhaite rejoindre une équipe au sein de laquelle elle pourrait mettre à profit ses connaissances, ainsi que ses compétences afin de participer au développement de l'entreprise auprès de son environnement. Et d'expliquer que l'une de ses premières démarches

de recherches d'emploi avait été d'aller proposer sa candidature à l'ambassade du Congo en France. « Grâce à cette initiative, j'ai pu intégrer le réseau Ofad par la cooptation de Corine Marteau, l'une des coordinatrices de l'organisation. Je me rapproche davantage du Congo au même titre que mes compatriotes de l'étranger désireux de participer aux efforts de développement de notre pays d'origine ».

Pour Ganique Bayouki, diplômée en 2013 d'un Master 2, en Management & Stratégie des En-

treprises, mention Spécialité en Marketing-European Business School de Metz, consciente de son statut de française issue de la diversité, « priorité doit être donnée à l'entreprenariat ». Cela implique, explique-t-elle, de réfléchir à une nouvelle génération d'entrepreneurs en réseau capables d'offrir des produits et services destinés à la diversité.

« Nous devons disposer de la créativité indispensable permettant d'atteindre les voies d'excellence soutenues par de tels réseaux », a témoigné la jeune congolaise actuellement en formation au Summer camp d'HEC sur l'Entreprenariat Social et Solidaire ou « Université des Impacts'Preneuses » (Udip), « formation obtenue grâce au réseau Ofad », précise la créatrice de cosmétiques ethniques pour femmes noires « Janicel ».

Deux jeunes pousses parmi tant d'autres, aussi motivées pour tisser des réseaux et entreprendre autrement au féminin en faveur du « vivre ensemble ici en France » et marquer leur attachement « là-bas au Congo ». « Le plus important dans notre implication, sortir la beauté noire des quartiers polarisants tels que Château Rouge...obtenir la somme des initiatives pour faire briller l'Afrique autrement », esquisse Ganique Bayouki.

Marie Alfred Ngoma



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.










Un Espace culturel Pour vos **Manifestations :**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces

Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)

Samedi (9h-13h)



ENJEUX POLITIQUES

RDC, toujours otage des frustrations mal gérées

Les discussions, qui ont eu lieu au Centre interdiocésain autour de l'arrangement particulier censé fixer les modalités pratiques quant à la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre, n'ont pas touché le fond du problème qui annihile tout effort d'émancipation de la RDC en tant que nation et mue par le désir de s'affranchir des liens du sous-développement. Les luttes de repositionnement sur fond d'intérêts mesquins auxquelles se livre la classe politique ont, en effet, relégué au second plan l'équation des frustrations qui, depuis l'aube de temps, gangrène l'espace sociopolitique du pays.

Dans un contexte où les ressentiments sont diffus, des communautés entières se sentant marginalisées au profit d'autres dans la gestion de la res publica alors qu'elles ont les mêmes droits, l'espoir d'un dénouement heureux d'un tel processus ne peut qu'être sacrifié sur l'autel des sempiternelles revendications à consonance tribalo-ethniques. C'est non sans raison qu'on entend souvent telle ou telle ethnie dénoncer sa marginalisation dans le partage des responsabilités qui, souvent, fait fi de la dimension géopolitique.

Avec sa mosaïque des tribus et d'ethnies, la RDC, dans sa complexité, gagnerait beaucoup en embrayant sur le clavier de l'unité nationale qui, malheureusement, tend à se diluer dans les méandres des intérêts politiques. Une triste réalité qui tire ses racines dès l'accession du pays à l'indépendance. L'assassinat dans des conditions tragiques de Patrice Émery Lumumba, le tout premier Premier ministre du Congo indépendant dont le parti, le Mouvement national congolais (MNC), a remporté de fort belle manière les élections de mai 1960, aura jeté l'émoi dans l'opinion et surtout révolté les Batetela, sa communauté de souche. De la même manière, le peuple Ne Kongo avait

mal digéré la défenestration de son fils, Joseph Kasa-Vubu, éjecté du fauteuil présidentiel par le colonel Mobutu, un gbandi, à la tête d'une révolution qui mit en berne toutes les institutions du pays. L'avènement du Mobutisme, appuyé par les occidentaux, a laissé des traces et exacerbé des frustrations dans le chef de ceux qui étaient évincés du pouvoir.

Toute une génération s'est alors construite autour de ce ressentiment avec, à la clé, des foyers de tension récurrents qu'il fallait, à chaque fois, éteindre sur fond des rancœurs mal contenus. Nonobstant les efforts du régime Mobutu de colmater les brèches en puisant dans les viviers Tetela et Ne Kongo des compétences responsabilisées à tous les niveaux de l'État, les frustrations n'ont jamais quitté le mental de ces deux communautés. L'unité nationale prônée par Mobutu a certes produit des résultats en termes de cohésion nationale mais n'a hélas pu étancher des frustrations toujours mal digérées.

L'arrivée de Mzee Laurent Désiré Kabila n'a pas non plus réussi à éteindre ces foyers de frustration qui ont continué à assombrir le climat social avec l'AFDL, une armée hétérogène à consonance étrangère sur laquelle s'appuiera le Rwanda pour exercer son influence dans les institutions congolaises. La RDC, à cette époque, était au cœur des convoitises de ses voisins qui ont vu le moment propice pour réaliser leur dessein prédateur sur ses richesses. C'est sur ces entrefaites que Rwandais et Ougandais ont poussé l'outrecuidance jusqu'à se battre sur le territoire congolais à Kisangani, les uns et les autres cherchant à marquer leur hégémonie sur un État congolais plutôt exsangue, déchiqueté, divisé et en proie à des rebellions internes. Cette bataille symbolique revêtait un caractère humiliant pour la RDC dont la terre n'avait cessé d'absorber le sang

de ses propres fils. Une situation qui n'a fait que renforcer les frustrations dans le chef d'une population congolaise fragmentée ne sachant pas se mouvoir sur son propre territoire parce que livrée à la merci des rebellions entretenues de l'extérieur.

Des foyers de frustration non éteintes

En interne, les efforts de Mzee Laurent Désiré Kabila d'éteindre ces foyers de frustration n'ont pas été à la mesure de l'enjeu. D'un côté, il réhabilita les Lumumbistes dont certains se sont vu confier des postes au plus haut niveau, et de l'autre, il fait la chasse aux Mobutistes considérés comme les mal aimés d'un régime présenté, à tort ou à raison, comme revanchard. Or, la bombe à retardement que constituent ces frustrations était toujours là, implacable. C'est dans ces conditions que le pays amorcera une quête de réconciliation à travers le dialogue de Sun City, sous la houlette de Joseph Kabila Kabange. Ce dernier, qui accède au pouvoir après l'assassinat de Mzee Laurent Désiré Kabila, est mû par le souci de racoler les morceaux d'une République qui n'existait plus que de nom. Un accord de paix censé mettre fin au conflit qui gangrenait le pays fut signé le 17 décembre 2002 à Pretoria. Le compromis politique posa les fondements d'une gestion consensuelle du pays jusqu'à la tenue, en 2006, des premières élections pluralistes. Mais a-t-on réglé au passage la question des frustrations ? Certainement pas puisqu'elles sont allées crescendo, faute d'une attention soutenue de la part des décideurs. De sorte qu'aujourd'hui, les foyers de frustration couvent encore un peu partout dans le pays assortis des revendications politiques. À cela s'ajoutent les conflits des terres opposant des communautés qui refusent de coexister avec le risque de voir les antagonismes prendre du relief et mettre en mal

les institutions.

Le dialogue initié par Joseph Kabila avait, entre autres, pour objectif de permettre à la classe politique de scruter en profondeur les maux qui rongent le pays avec, en toile de fond, la nécessité de trouver un entendement commun quant à la manière de conduire la période transitoire découlant de la non-tenue des élections dans le délai constitutionnel. L'occasion faisant le larron, ce forum devrait être capitalisé pour mettre sur la table, à travers la commission décripation, certaines préoccupations liées au « vivre ensemble collectif ». Mais hélas !

Des bons offices à la compromission

L'Église, qui était censée porter cet idéal dans sa mission de bons offices, a mis plus d'emphase sur le rapprochement entre acteurs politiques autour du consensus politique en minimisant ce détail si important que constitue l'unité nationale sans laquelle rien de durable ne pourra être bâti dans ce pays. L'Église, garante de la conscience humaine et de la justice sociale, a-t-elle joué pleinement son rôle dans ces pourparlers à travers lesquels les Congolais sortent plus divisés que jamais ? Que non, se convainquent les analystes. Serait-elle en train de concourir à l'accomplissement du schéma prédateur du Congo concocté par les occidentaux en donnant son quitus à un accord qui divise plus qu'il n'unit les Congolais ? La question mérite d'être posée. En effet, non seulement que l'accord du 31 décembre a créé d'autres frustrations à travers une répartition non équitable des postes en minimisant notamment le quota de la société civile, mais en plus il énerve certaines dispositions de la Constitution.

Cet accord retire, en effet, le Constituant de son pouvoir de l'amender ou de la modifier selon le besoin par voie référendaire. Une situation qui se met

en porte-à-faux avec un principe de droit constitutionnel qui dit qu'aucune disposition n'est supra constitutionnelle. Ce qui déroge le peuple souverain de son droit légitime de se prononcer sur des questions concernant directement son vécu et son devenir. Bien plus, le fameux accord dénie au chef de l'État le droit d'exercer le pouvoir discrétionnaire lui dévolu par la Constitution. Et là où le bât blesse, c'est de voir les chantres du respect de la Constitution d'hier devenir aujourd'hui ses principaux pourfendeurs. Paradoxal également de voir des opposants qui juraient de ne pas travailler avec Joseph Kabila qu'ils n'arrêtaient de vilipender à longueur de journée, se battre aujourd'hui bec et ongle pour figurer au prochain gouvernement de transition.

« Ôte-toi de là que je m'y mette », la recette fait école au Centre interdiocésain où, à la faveur de l'accord de la Céncó, Samy Badibanga, pourtant investi en bonne et due forme à la Chambre basse du Parlement après sa nomination à la régulière par le chef de l'État, sera obligé de rendre le tablier au nom de l'accord du 31 décembre. Encore des frustrations en perspective, car les membres du gouvernement sur qui plane actuellement le spectre d'éviction ironont, une fois remerciés, grossir les rangs des frustrés et des laissés-pour-compte.

En conclusion, nous pensons qu'une attention particulière devra dorénavant être accordée à la question des frustrations sociales qui gangrène l'espace politique congolais. Tant que cette donne restera entière, tout effort d'émancipation de la RDC sera annihilé par des pesanteurs liées au déficit d'encrage unitaire. Il est plus que temps de mobiliser l'impératif de l'unité nationale pour permettre au pays de retrouver ses marques en tant qu'une nation qui compte.

Alain Diasso

DÉCÈS D'ÉTIENNE TSHISEKEDI

Franck Diongo appelle les Congolais à reprendre le flambeau

Pour le président du Mouvement lumumbiste progressiste (MLP), l'héritage légué au pays par ce grand baobab ne mourra jamais.

Dans un message du 3 février envoyé à partir de sa cellule de prison, le député national et président national du MLP, Franck Diongo, a rappelé aux Congolais et à la communauté internationale le combat d'Étienne Tshisekedi. Il a profité de cet hommage rendu à l'illustre disparu pour appeler les Congolais à continuer « son combat pour le changement qu'il aura incarné pendant les quarante dernières années de sa vie politique ». « L'homme s'en est allé mais sa vision nous est léguée », a insisté Franck Diongo. À nous, a-t-il poursuivi, de reprendre le flambeau : son idéal d'un Congo uni, démocratique et prospère. Un Congo dont la richesse doit être exploi-

tée rationnellement et au profit de toutes ses populations et non d'une poignée d'opresseurs. « Cet héritage là ne mourra jamais », a appuyé le député national et président du MLP.

Une chance pour le Congo, un don de Dieu

Pour Franck Diongo, en effet, Étienne Tshisekedi wa Mulumba, son « grand maître » et père de la démocratie congolaise, était une chance pour le Congo, un don de Dieu. À en croire le président national du MLP, l'Afrique du Sud a eu Mandela et la RDC, elle, a été dotée d'Étienne Tshisekedi.



Tout en s'inclinant au pied du baobab qui venait de s'écrouler, le député national a salué la lutte de l'illustre disparu, contre toutes formes de dictature au Congo. « Il m'a tout appris de son amour inconditionnel pour la patrie, de son courage dans la lutte, de sa détermination à ne pas trahir sa vision pour l'émancipation du Congo, quel qu'en soit le prix. Je suis parmi les témoins privilégiés de ce que cela lui a coûté, sur le plan personnel, familial ou social. Mais, tel un prophète, le grand homme a cheminé imperturbable à travers l'histoire hyper mouvementée de notre pays », a fait savoir Franck Diongo, en rappelant la vision et le combat d'Étienne Tshisekedi à qui il a fait la promesse de continuer cette œuvre à laquelle il a consacré la majeure partie de sa vie et pour laquelle il a créé des milliers des disciples.

Lucien Dianzenza

FRANCE-RDC

Les deux Français disparus à Kinshasa enfin libres

Alors que l'avocat Stéphane Diboundje a déposé plainte auprès du Parquet d'Amiens (France) pour statuer sur la détention prolongée des deux sujets français d'origine congolaise, l'Agence congolaise de renseignement (ANR) qui les a finalement localisés ne s'est pas fait prier pour les libérer sans condition.

Après près de deux mois d'un emprisonnement qui reste encore mystérieux au regard du peu d'informations dont disposent les juges sur le lieu et les conditions de leur détention, les deux ressortissants français d'origine congolaise ont finalement été libérés. C'est le 4 février qu'ils ont pu gagner la France où ils sont résidents à la grande satisfaction du ministère français des Affaires étrangères qui s'est impliqué pour obtenir cette libération. La pression exercée par le Quai d'Orsay sur les autorités judiciaires de la RDC a fini par payer, d'autant

plus qu'aucun grief qui tienne ne pouvait justifier leur arrestation. « Je suis très satisfaite qu'au bout de deux mois, ils aient enfin été libérés », a réagi un de leurs avocats, M^e Caroline Wassermann, précisant qu'après avoir atterri à Roissy, ils étaient rentrés « directement chez eux, à Amiens » (Nord de la France).

D'après le récit des faits tel que restitué par des sources proches des concernés, Frédéric Boyenga Bofala (56 ans) président d'un micro-parti politique (Union pour la République - Mouvement national) et Pablo Diumbu-Ndjeka (38 ans) dirigeant d'une société de sécurité à Amiens, auraient été enlevés dans la foulée de la torpeur qui avait gagné les esprits à l'approche du 19 décembre 2016. Secouée politiquement par le maintien au pouvoir du président Joseph Kabila au-delà de son mandat, qui s'achevait le 20 décembre, la RDC s'était retrouvée dans une situation délétère sur fond d'une fragilité institu-

tionnelle qui ne rassurait guère. C'est dans ce contexte que les deux ressortissants français invités par le ministre de l'Intérieur de l'époque, Évariste Boshab, afin de présenter des propositions politiques pour l'avenir du pays, ont été arrêtés.

D'après l'AFP citant des sources proches de leur famille, Frédéric Boyenga ont été interpellés dans la nuit du 17 au 18 novembre dans le hall de leur hôtel par des membres de la garde républicaine, jusqu'à leur disparition complète de la circulation. Alors qu'au Quai d'Orsay, la disparition des deux ressortissants français commençait à devenir ennuyeuse, la diplomatie française fut prise de court par la libération inattendue des concernés. « J'ai été libéré à la suite d'une intervention de l'ANR (Agence nationale de renseignements de la RDC) qui m'a localisé », s'est contenté de dire Frédéric Boyenga, sans plus de précisions.

Alain Diasso

CAN U-17

Le Gabon éligible à l'organisation du tournoi

La compétition se disputera entre huit nations réparties en deux groupes. Poule A (Gabon, Guinée, Cameroun, Ghana) et poule B (Mali, Tanzanie, Angola, Niger)

Trois mois seulement après l'organisation réussie de la CAN 2017 qui s'est achevée en apothéose le 5 février avec le sacre du Cameroun tombeur de l'Égypte en finale sur le score de deux buts à un, le Gabon s'appête à abriter du 21 mai au 4 juin 2017 une nouvelle fête du football africain. Il s'agit de la CAN U-17 dont l'organisation vient d'être confiée au Gabon en lieu et place du Madagascar. Ce pays, à en croire l'instance faitière du foot africain, n'a pas donné suffisamment de gages dans l'organisation de cette compétition réservée aux joueurs cadets du continent.

Aussi, l'organisation de la CAN U-17 au Gabon au détriment de Madagascar à la suite du retard pris dans la préparation du tournoi, la Confédération africaine de football association (CAF) a pris l'option de le disqualifier. De la même manière qu'elle fit avec la RDC disqualifiée autrefois de ce tournoi en lieu et place de la Tanzanie. La Fédération tanzanienne de football avait alors douté de l'éligibilité du joueur congolais Bercy Langa Lesse. La CAF avait décidé de l'envoyer au Caire afin de procéder à une IRM (imagerie à résonance magnétique). Le joueur n'était jamais venu après trois convocations.

Éligible à nouveau pour l'organisation d'une compétition aussi prestigieuse, le Gabon passe aujourd'hui pour un pays qui sait donner au football ses lettres de noblesse en contribuant par ses infrastructures à l'éclosion des talents africains.

A.D.

AFFAIRES FONCIÈRES

Félix Kabange Numbi visite la circonscription cadastrale de la Gombe

L'activité a eu lieu le 6 février sous la direction du conservateur des titres immobiliers, Gracia Kavumvula, et du chef de division du cadastre, Jonas Kabuya.

L'objectif cette descente de travail était de se rendre compte des conditions de travail des agents et cadres de cette circonscription foncière et échanger avec eux sur les différents dossiers fonciers en traitement. « Je veux faire la ronde des circonscriptions foncières pour voir dans quelles conditions les agents et cadres travaillent. Je veux aussi échanger avec eux sur les difficultés dans le fonctionnement de nos circonscriptions et passer en revue les dossiers qui sont enregistrés

comme contentieux actuellement au niveau des circonscriptions », explique Félix Kabange Numbi. Cette visite a été aussi l'occasion pour le ministre des Affaires foncières de prodiguer quelques conseils et formuler des recommandations aux agents et cadres de la circonscription de la Gombe pour un bon travail. Toutefois, Félix Kabange Numbi a déploré la négligence dont font montre ces agents et cadres dans la conservation des archives. Ici, il instruit le conservateur des titres immobiliers et le chef de division du cadastre de tout mettre en œuvre pour que les archives soient protégées parce que, a-t-il dit, ce sont des documents de valeur. « Je demande que dans un délai bref qu'on puisse remettre de l'ordre dans la documenta-

tion et archivage et que les inspecteurs qui travaillent sur les dossiers brûlés puissent accélérer le travail parce qu'il faut très rapidement qu'il y ait des PV pour qu'on nous permette de sécuriser ces documents », a-t-il dit.

Le ministre des Affaires foncières a commencé sa visite par le bureau du personnel et des services généraux. Ensuite, il

s'est rendu au bureau du domaine foncier, au secrétariat, au bureau d'enregistrement où sont établis les certificats d'enregistrement. Le bureau des archives, le bureau de la documentation cadastrale, le bureau du contentieux, celui des archives, le service de la comptabilité, le service du recouvrement et taxation, le bureau du cadastre fiscal et bureau technique ont été visités par le ministre des Affaires foncières.

Au terme de cette visite, Félix Kabange Numbi a présidé une séance de travail au cours de laquelle il a demandé aux agents et cadres de la circonscription foncière de la Gombe de travailler dans l'objectif de résolution des conflits.

Aline Nzuzi



Félix Kabange Numbi visite le service de documentation de la circonscription foncière de la Gombe

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Musée du Bassin du Congo

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE

galérie CONGO

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

CHAN 2018 – ÉLIMINATOIRES

La RDC fera face au Congo Brazzaville en août

Comme lors du tirage au sort des pays pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2019, la RDC a hérité du Congo Brazzaville, à l'issue du tirage au sort effectué le 3 février à Libreville au Gabon par la Confédération africaine de football (CAF) pour le compte des éliminatoires de la cinquième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) prévu pour 2018.

Le Chan, rappelle-t-on, une compétition de la CAF réservée aux sélections nationales du continent composés des joueurs évoluant dans leurs championnats nationaux respectifs. Qualifié d'office, le Kenya abritera cette cinquième édition en 2018. Tenants du titre obtenu en 2016 au Rwanda, les Léopards de la RDC se présenteront en favori face aux Diables rouges du Congo Brazzaville. Le match aller est prévu pour le week-end des 11, 12, 13 août et le match retour une semaine plus tard, soit le week-end des 18, 19, 20 août.

Au total, quarante-neuf sélections seront sur la ligne de départ. Quelques pays se sont rétractés et ne prendront donc pas part à ces qualificatifs pour succéder à la RDC vainqueur en 2016. Il s'agit du Cap-

trois pour le sud. Chaque zone aura son système d'éliminatoires propre s'étalant de 1 à 3 tours. Ainsi, seize pays se retrouveront au Kenya en janvier 2018 pour disputer cette compétition et tenter de succéder à la RDC qui viendra naturellement défendre le trophée remporté en 2016, étant déjà vainqueur de la première édition en 2009 en Côte d'Ivoire.

Les matchs dans les zones

Dans la zone centre d'où sortiront trois qualifiés, la Guinée Équatoriale s'opposera au Gabon, le Sao Tomé et Príncipe au Cameroun et la RDC au Congo Brazzaville. Dans la zone nord d'où seront issus deux qualifiés, l'Égypte affrontera le Maroc et l'Algérie s'expliquera avec la Libye. Dans la zone ouest A, on aura deux qualifiés qui



Les Diables rouges du Congo Brazzaville

entre la Sierra Leone et le Sénégal affrontera le vainqueur entre la Guinée Bissau et la Guinée Équatoriale. Ces rencontres du deuxième tour se joueront le week-end du 11, 12, 13 août (aller) et celui du 18, 19, 20 août (retour)

Dans la zone ouest B, l'on aura trois qualifiés. Au premier tour, le Togo jouera contre le Bénin le week-end des 14, 15, 16 juillet en aller, et celui du 21, 22, 23 juillet au retour. Au deuxième tour, le vainqueur entre le Togo et le Bénin se mesurera au Nigeria, et le Niger affrontera la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso jouera contre le Ghana. Ces matchs se joueront le week-end des 11, 12, 13 août (aller) et celui des 18, 19, 20 août (retour). Dans la zone centre est, il y aura deux qualifiés. Au premier tour, la Somalie défiera le Soudan du Sud. Et au deuxième tour, le vainqueur de ce match rencontrera l'Ouganda. Dans d'autres matchs du deuxième tour, la Tanzanie s'opposera au Rwanda, le Djibouti à l'Éthiopie, le Burundi au Soudan. Enfin au troisième et dernier tour de cette zone centre est, le vainqueur entre l'Ouganda et Somalie/Soudan du Sud jouera contre le gagnant du match Tanzanie-Rwanda, et le vainqueur du match Djibouti contre Éthiopie

sera face au gagnant du match Burundi contre Soudan.

Et la zone sud produira trois qualifiés. Au premier tour, le Madagascar jouera contre le Malawi, Maurice contre Seychelles. Les matchs aller le week-end des 20, 21, 22 avril et les matchs retour le week-end des 28, 29, 30 avril. Au deuxième tour, le Madagascar ou Malawi s'expliquera avec le Mozambique, l'Île Maurice ou les Seychelles matchera l'Angola, les Comores feront face au Lesotho, la Namibie sera opposée au Zimbabwe, le Botswana à l'Afrique du Sud et le Swaziland à la Zambie. Ces rencontres sont prévues pour le week-end des 14, 15, 16 juillet (aller) et celui des 21, 22, 23 juillet (retour). Le troisième tour de cette zone sud mettra aux prises le vainqueur du match Madagascar ou Malawi contre Mozambique au gagnant du match Maurice ou Seychelles contre l'Angola ; le vainqueur du match Comores contre Lesotho affrontera le gagnant de la partie entre la Namibie et le Zimbabwe ; enfin, le vainqueur entre Botswana et l'Afrique du Sud jouera contre le gagnant du match Swaziland contre Zambie. Ces matchs se joueront le week-end des 11, 12, 13 août (aller) et celui des 18, 19, 20 août (retour).

Martin Engimo



Les Léopards de la RDC

Vert, de la Centrafrique, de l'Érythrée, du Tchad et de la Tunisie. La CAF a donc tiré au sort les pays selon sa répartition des pays en zones géographiques. Comme pour les éditions précédentes, chaque zone géographique a obtenu un quota de places qualificatives pour la phase finale : deux pour le nord, cinq pour l'ouest, trois pour le centre, deux pour le centre-est et

émaneront des rencontres de première et deuxième tour. Au premier tour, la Sierra Leone fera face au Sénégal, la Guinée Bissau à la Guinée Conakry, le Libéria contre la Mauritanie et la Gambie face au Mali. Les matchs aller se joueront le week-end des 14, 15, 16 juillet 2017 et les matchs retour le week-end des 21, 22, 23 juillet 2017. Au deuxième tour, le vainqueur

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



VIE ASSOCIATIVE

La Dobe fait le bilan des activités de l'année écoulée

La Diaspora de Ouénzé Brazzaville et ses environs (Dobe) s'est réunie pour la circonstance en assemblée générale ordinaire le week-end dernier au siège social du premier arrondissement de Pointe-Noire.

Il s'est agi d'un moment d'échanges privilégiés sur l'activité, les résultats et les perspectives de cette association. La rencontre a notamment permis aux membres de la Dobe de passer au crible tous les problèmes rencontrés au cours de l'année précédente, de formuler des suggestions et de faire des propositions au comité d'organisation. Au menu de cette rencontre, il y a eu le bilan de l'année écoulée, la présentation de l'état de caisse, des statuts, l'organisation du repas de fin d'année, les projets d'avenir et les divers. Cette association dont l'action concourt au vivre ensemble encourage toutes les initiatives entreprises pour affirmer et consolider le lien social à toute personne désireuse d'ériger l'amour du prochain en valeur dominante. Une année après sa date de création, la Dobe semble bien partie sur de bonnes bases et a de nombreux projets en tête.

Dans son mot de circonstance, Bernard Adjobi, président de cette association, a rappelé aux membres de la Dobe com-

bien la notion du vivre ensemble était précieuse pour tout le monde. « *Nous devons aller de l'avant et, pour y arriver, la Dobe a besoin du dynamisme de tout le monde afin d'élargir nos horizons et de créer des activités génératrices de revenus pour le bien de tous les membres* », a-t-il dit. Pour atteindre ses objectifs, la Dobe s'est fixé entre autres objectifs: rassembler les enfants de Ouénzé en vue de promouvoir le climat de paix, d'amour, de sociabilité, d'entraide, de vivre ensemble et de participer à l'action humanitaire; organiser des colloques historiques, éducatifs et culturels, des compétitions à caractère sportif; renforcer le brassage intercommunautaire par les excursions dans tous



Les membres de l'association crédits photos «Adiac»

les départements du pays et enfin créer des unités de production (agropastorales, pisciculture, etc.). Rappelons que pour finir l'année 2016 sur une touche positive et d'entamer la nouvelle en beauté, la Dobe

va organiser le 25 février un repas de fin d'année pour le bonheur de ses membres, question de resserrer les liens au sein de l'association.

Hugues Prosper Mabonzo

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE LIGUE 1

AS Otoho accrochée par la Mancha

Après quatre victoires d'affilée, l'Association sportive Otoho, leader du championnat national, a été battue le 5 février au Complexe sportif de Pointe-Noire par la Mancha sur le score d'un but partout, en match comptant pour la 5e journée du championnat national.

AS Otoho, l'une des plus jeunes équipes et leader du championnat, a fait un match à égalité d'un but partout lors de la 5e journée face à la Mancha. Après quatre journées sans faute, l'équipe du district d'Oyo, qui joue sa première saison en championnat d'élite, a été freinée par la Mancha en se partageant un point partout. La Mancha a ouvert le score à la 54e minute par l'entremise de Ngavouka après une première période de zéro but partout. L'équipe ponténégrine, qui n'affiche pas bonne mine depuis le début de la saison avec une seule victoire en cinq journées, s'est fait



Un extrait du match la Mancha contre AS Otoho Adiac

rattraper à la 75e minute grâce à une frappe de Jonathan Mbon. Score final, un but partout.

À l'issue du match, Gabriel Dengaki, l'entraîneur de l'AS Otoho, s'est dit content du match. « *Nous sommes contents d'obtenir ce point qu'on ne s'y attendait pas surtout qu'on a joué à l'extérieur, c'est la loi du football. Nous jouons étape par étape jusqu'à finir la tournée dans la partie sud du pays dans les conditions agréables. Je suis très content parce que les deux équipes ont livré un très bon match de titan. L'adversaire nous a posé beaucoup de problèmes* », a déclaré l'entraîneur qui a demandé aux joueurs d'oublier cette rencontre et de se concentrer pour le match du mercredi à Dolisie contre les Fauves du Niari.

Malgré ce match, AS Otoho reste leader du championnat avec 13 points devant Étoile du Congo, deuxième avec 10 points, c'est grâce à

sa victoire samedi dernier face aux jeunes fauves, 1 à 0. Ce jeune club du championnat se maintient à la tête du championnat après cinq journées. En deuxième explication, l'AS Cheminots s'est inclinée face à Tongo FC, 1 à 2. Sindani Olongo a ouvert la marque après plusieurs tentatives en vain. Le score a été doublé par Dzaba Kouakou. Mais la réaction de l'AS Cheminots est intervenue aux ultimes minutes du match. À trois minutes du temps additionnel, l'AS Cheminots obtient un penalty transformé par Mbatchi et réduit le score à deux buts.

Cependant, du côté de Brazzaville, le FC Nathaly's, un autre représentant de la ligue du Kouilou au championnat national, a été battu par Saint-Michel de Ouénzé, 0-2, après une douche froide de 3 buts à 0 face à JST lors de la 4e journée.

La 6e journée prévoit deux rencontres à Pointe-Noire, le 8 février, NicoNicoyé reçoit la JST et le 13 février l'AS Cheminots accordera son hospitalité à la JSP.

Charlem Léa Legnoki

7° ART

«Les Noces de Sagisse» projeté en avant première à Sueco

TBL Entertainment a présenté le 4 février à l'amphithéâtre Anders Helligren de Sueco le film «Les Noces de Sagisse» de Bruno Tsamba. Un long métrage qui allie à la fois trahison, mensonge, hypocrisie...

« *Les Noces de Sagisse* » est une histoire d'amour autour du mariage qui se termine en drame. Asi, un homme riche, beau et généreux vient de convoler en justes noces avec Sagisse, une femme tendre, sensuelle et intelligente. Une union conjugale qui entrevoit une vie commune belle et heureuse. Seulement, après des fiançailles courtes et très brèves, les deux époux se découvrent une fois ensemble comme dans un miroir tous leurs défauts et vices. La nuit des noces donne le ton d'une union presque impossible car tout sépare Asi et Sagisse.

Sagisse qui croyait trouver l'homme de sa vie déchant rapidement. Celui-ci, impuissant, ne peut la satisfaire. Une nuit cauchemardesque où tous les voiles tombent. Asi a fait un enfant avant de connaître Sagisse. Cette dernière a vécu avec un homme alors qu'elle a avoué avoir gardé sa virginité avant ce mariage. L'alcool et la cigarette deviennent le seul refuge pour ce couple qui vit un véritable enfer. Lors d'une énième dispute avec Asi, Sagisse choisit d'assommer mortellement Asi, ivre pour sauver son honneur souillé et se venger de l'affront dans un ultime orgueil de désespoir.

Trahison, hypocrisie, mensonge, insultes, ironie sont peints dans ce drame passionnel merveilleuse-

ment interprété par Guy Bassinga, dans le rôle d'Asi, et Préféré Bandzouzi dans celui de Sagisse. Des séquences filmées agrémentées par la musique d'Arsène Ngouélé et Ulrich Maloumbi et admirablement montées par Michael Dohgan. Une prouesse technique qui, en dépit des moyens modestes de production, ont connu la touche particulière de Zéphirin Gnongo au son, Yann Kinouani et Teddy Sam, à la prise de vue.

Cette histoire originale de Bruno Tsamba interprétée au cinéma par Guy Bassinga et Préféré Bandzouzi jouant les premiers rôles et les acteurs de la Troupe théâtrale les Pétroliers, les seconds est un univers de questionnement sur le vrai sens du mariage, cette alliance entre un homme et une femme reconnue et encadrée par une institution juridique ou religieuse. La précipitation et l'immaturation sont souvent à l'origine des déboires et désillusions des couples qui pourtant ont juré mener une vie commune pour le meilleur et le pire. Ainsi, tous les masques tombent en découvrant le vrai visage de son âme sœur. Victime ou bourreau, les illusions s'effritent comme peau de chagrin, les promesses se volatilisent, le bonheur rêvé se transforme en drame. La séparation, le divorce et parfois la mort ou le suicide s'en suivent quand les émotions et la désillusion prennent le dessus sur la raison et le bon sens. Le film «Les Noces de Sagisse» de Bruno Tsamba sera interprété prochainement au théâtre par les comédiens de la troupe théâtrale les Pétroliers.

Hervé Brice Mampouya

CAN 2017

Hugo Broos «est un magicien» estime Michael Ngadeu

Hugo Broos «est un magicien, il a fait renaître ce groupe», s'est exclamé le Camerounais Michael Ngadeu, qui a remporté la 5e CAN de l'histoire de son pays, à propos du sélectionneur belge des «Lions Indomptables», dimanche.

«Beaucoup ne croyait pas en lui, je l'avoue. Beaucoup de Camerounais l'ont critiqué. Quand je voyais ce qu'on disait sur lui sur les réseaux sociaux, j'avais froid dans le dos... Mais aujourd'hui, nous n'avons rien fait, c'est lui le héros du Cameroun. Les Camerounais devraient lui accorder une médaille pour ce qu'il a fait», a ajouté le défenseur international. Défaits lors de ses deux face-à-face en finale contre les «Pharaons», d'abord en 1986 (0-0, 5-4 t.a.b.) puis en 2008 (1-0), les Lions Indomptables ont enfin pris leur revanche sur leur bête noire, grâce notamment au «coaching gagnant» du technicien belge, qui a fait entrer en jeu les buteurs Nicolas Nkoulou (59e) et Vincent Aboubakar (88e).

Une énorme surprise au vu d'un effectif sans stars, rajeuni à l'image des révélations Fabrice Ondoa et Christian Bassogog (nommé meilleur joueur du tournoi), et surtout amputé de plusieurs «cadres» ayant préféré rester dans leurs clubs européens (Nyom, Matip, Ndy Assembe...).

«(Broos) a apporté cette solidarité, cette mentalité au sein du groupe. Sa manière de parler, de donner les conseils. Il a donné à ce groupe l'amour, la joie de vivre en famille, chose qui -je n'étais pas là avant- a manqué il y a de cela bien longtemps. Avec son arrivée, toutes ces choses ont changé», a encore confié Ngadeu, auteur de deux buts dans la compétition.

Grâce à son sacre acquis aux dépens de l'Égypte, nation la plus titrée dans la compétition reine du continent africain (7), le Cameroun est désormais seul en 2e position au palmarès, dépassant le Ghana (4).

Camille Delourme

« Super » Hugo Broos, premier entraîneur belge à remporter le trophée

C'est l'histoire d'un Belge qui arrive au Cameroun et qui, un an après, gagne la Coupe d'Afrique des nations : Hugo Broos est devenu dimanche le premier sélectionneur belge à coucher son nom dans le livre d'or de la biennale du football africain.

Avec la victoire des Lions indomptables en finale contre l'Égypte (2-1), c'est aussi l'histoire d'un homme de 64 ans, ancien défenseur d'Anderlecht et des Diables rouges, qui prend humblement sa revanche contre celles et ceux qui l'avaient oublié, à peu près tout le monde. «Cela m'étonne un peu de voir qu'aujourd'hui, tout le monde loue mes qualités en Belgique», a d'ailleurs déclaré au journal flamand Nieuwsbald l'ancien joueur blanchi sous le harnais, mais svelte comme un jeune homme, les yeux clairs et rusés qui semblent éclairer un éternel petit sourire ironique. «Mes qualités étaient encore remises en doute il y a peu. Cela fait d'ailleurs des années que je n'ai pas reçu ma chance. Personne ne me contacte. On m'a déjà dit que j'étais trop vieux, ou trop cher; alors que durant ces six dernières années, personne ne m'a demandé ce que je voulais comme salaire», a ajouté celui qui vient de rejoindre le cercle des Européens sans grade que l'Afrique tire soudain de l'anonymat.

Arrivé en février 2016 à la tête d'une sélection qui n'avait pas gagné de match en phase finale de la CAN depuis 2010, le natif de Humbeek a immédiatement été plongé dans les joies du marigot ca-

merounais: presse intraitable, éternelles bisbilles joueurs/fédération sur le montant des primes, sans oublier les rodromontades de Roger Milla sur le thème du « c'était mieux de mon temps ».

Flegmatique

«Ce n'est pas agréable, certainement pas», assure Broos, critiqué jusqu'au début de la CAN. «Je n'ai pas compris pourquoi au début on ne m'a pas donné ma chance. Un journaliste doit être critique mais il faut rester correct. Et la correction n'était pas toujours là».

Flegmatique, Broos a résisté aux assauts venus de toutes parts en restant fidèle à lui-même: «Je fais à ma manière. Si cela ne réussit pas, tant pis pour moi. Mais je pense qu'aujourd'hui, cela a réussi».

Au chômage depuis plusieurs années, le Belge a su constituer un groupe avec des joueurs pour la plupart inconnus, pour parer aux défections de sept cadres, qui doivent se mordre les doigts de n'être pas venus au Gabon.

Alain Giresse, Hervé Renard, voire un nouveau retour de Claude Le Roy: on voyait plutôt très classiquement un Français, de préférence avec une expérience en Afrique, pour remplacer l'Allemand Volker Finke début 2016 à la tête du Cameroun.

«Habitué» à la pression

Difficultés financières de la Fédération, dans un pays qui connaît comme le reste de l'Afrique centrale un ralentissement de son économie ? Toujours est-il que le choix des dirigeants s'est porté sur un entraîneur belge (FC Bruges, Ex-

celsior Mouscron, Anderlecht, Genk...), qui avait découvert sur le tard les joies de l'expatriation, avec de brèves expériences de clubs en Turquie, aux Emirats arabes unis, ainsi qu'en Algérie à la JSK où il ne reste que quelques mois.

Dès son arrivée à Yaoundé, le Belge a dû convaincre les sceptiques : «Je n'ai pas peur, je suis vraiment habitué à travailler sous pression». En écartant les « sénateurs » Mbia, Bedimo ou Chedjou pour faire place nette à de quasi-inconnus, le technicien belge a pris des risques et a rapidement prêté le flanc aux critiques. Et aux attaques parfois partiales de la presse locale et du public. «Évidemment, la pression est peut-être un peu plus forte ici, dans ce grand pays. Mais vous êtes habitué à cette pression lorsque vous avez entraîné des clubs en Belgique comme Anderlecht ou le FC Bruges», a-t-il insisté, sans convaincre grand monde à l'époque. Avec deux matches nuls initiaux contre l'Afrique du Sud, Broos met en place sa méthode : faire tourner les joueurs, miser sur le collectif plutôt que sur des fortes individualités, donner leur chance à des nouveaux venus comme Christian Bassogog (Aalborg/Danemark), désigné meilleur joueur du tournoi alors qu'il n'a été sélectionné pour la première fois qu'en novembre dernier.

Sur les coups de 22h00 ce dimanche à Libreville, le sexagénaire a couru comme un gamin pour venir partager la joie de ses joueurs sur le stade de l'Amitié. La revanche des Lions, qui commençaient à subir le désamour de tout un pays, est aussi celle qu'il prend sur son propre parcours.

C.D. avec AFP

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Cara corrige l'ASK

Pour son match aux allures d'un test avant de se rendre au Maroc pour y affronter le Mas de Fès, en match comptant pour les préliminaires de la Coupe africaine de la Confédération, le Club athlétique renaissance aiglon a rassuré ses supporters.

Cara a écrasé l'AS Kimbonguela (ASK) 4-0 lors de la 5e journée du championnat national, avant de signer sa première victoire à Brazzaville. Depuis le début de la compétition, Cara n'avait plus connu ce bonheur au stade Alphonse-Massamba-Débat. Après avoir concédé deux matches nuls d'affilée respectivement face à la Jeunesse sportive de Talangai et le FC Kondzo, les Aiglons lancèrent leur compétition à Pointe-Noire en écrasant lors de la 3e journée, l'AS Cheminots sur un score de 4-0. Ils ont réédité la même performance le 5 février pour un match test avant la campagne africaine.

C'est à l'heure de jeu que Cara a lancé son festival offensif. Wilfried Nkaya conclut de la belle manière l'offrande de Mboungou pour une ouverture du score. Francis Okombi l'a imité à la 52e minute sur un centre manqué qui échoue dans la lucarne. A deux buts à



Wilfried Nkaya inscrit un doublé face à l'ASKAdiac

zéro, la messe était dite pour l'ASK. Mais les Aiglons ont rajouté une couche, en appuyant surtout là où ça fait mal. Et la sanction était très sévère. Joseph Mboungou a ag-

gravé le score à la 59e minute puis à la 62e minute Wilfried Nkaya a clôturé en beauté le spectacle en signant un dou-

blé. Grâce à cette victoire, les Aiglons comptent désormais huit points soit deux de moins que l'Etoile du Congo et Patronage Sainte-Anne mais avec un match en retard : celui qui

devrait les opposer à La Mancha. L'Etoile du Congo a, pour sa part, ramené trois pré-

identique.

La victoire de l'AC Léopards de Dolisie (4-1) face à la Jeunesse sportive de Talangai sonne comme un reveil à quelques jours de débuter la campagne africaine. C'est seulement la deuxième victoire des Fauves du Niari après cinq matches c'est peu pour l'équipe qui défend sa couronne.

Le leader AS Otoho a été accroché à Pointe-Noire (1-1) par La Mancha. Par ailleurs, la prestation de l'As Cheminots continue à inquiéter ses fans. Cette formation s'est inclinée à Pointe-Noire (1-2) face à Tongo football club. Le FC Nathaly's a aussi courbé l'échine face à une équipe de Brazzaville mais au stade Alphonse-Massamba-Débat. Saint-Michel de Ouenzé l'a dominée sur deux buts de Chadly Kennedy inscrits respectivement à la 13e et 25e minute contre rien. Face aux Brazzavillois, seule Nico-Nicoy a su tirer son épingle de jeu. Cette équipe a surpris le FC Kondzo à Brazzaville (2-1).

James Golden Eloué